

Lignes de crêtes



n°29 **Le bien commun**

Accueillir les migrants à l'école

Le premier bénévole, c'est Dieu lui-même

Lutter contre la pauvreté

Préservons la Terre

La Terre, un bien commun ?

Lignes de crêtes

est la revue de *Chrétiens dans l'Enseignement Public*, résultat de la fusion des Équipes Enseignantes et de la Paroisse Universitaire.

Elle s'adresse à ceux qui se sentent concernés par l'école et les questions d'éducation, qui ont le souci de nourrir leur foi pour faire vivre leurs engagements et éclairer leur regard sur le monde.

Abonnement à Lignes de crêtes

normal (non-cotisants)	36 €
réduit (cotisants, aumôniers)	25 €
soutien	à partir de 40 €
étranger	40 €

Cotisation à *Chrétiens dans l'Enseignement Public*

Cotisation minimale annuelle de 40 €

Cependant, nous vous proposons de déterminer le montant de votre cotisation en fonction de vos possibilités. Vous trouverez ci-dessous un tableau donnant des indications de montant.

traitement mensuel	cotisation
1000-1500 €	80 €
1500-2000 €	120 €
+ de 2000 €	160 € ou plus

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de *Chrétiens dans l'Enseignement Public* et de l'envoyer à :

Chrétiens dans l'Enseignement Public
67 rue du Faubourg-Saint-Denis
75010 Paris - tél : 01 43 35 28 50

Prochain numéro

- Le rapport au travail

Couverture

Page 1 : Lever de terre sur la lune (Bill Anders)

Page 4 : Photos Commons et S. Cahen

Sommaire

Éditorial (M. Nicault)	p 3
Un être social engendré pour le bien commun (J.-L. Gourdain)	p 4
Homélie sur l'amour des pauvres (G. de Nazianze)	p 5



Métier

Accueillir des migrants à l'école (M. Becker)	p 6
Engagez-vous ! (S. Paquet)	p 8
Extraits du glossaire en EMC	p 9



Église et Foi

Le Bien commun, une vision du vivre ensemble (Notes M. Nicault)	p 10
Le bien commun (livre lu par M.-F. Tinel)	p 11
Le premier bénévole, c'est Dieu lui-même (P. Bony)	p 12
<i>Laudato Si...</i> (J.-L. Gourdain)	p 15



Société

La Terre, un bien commun ? (M.-I. Silicani)	p 18
Le bien commun en agriculture (B. Gisclard)	p 20
Lutter contre la pauvreté (C. Réalini)	p 22
Logiciels libres et "creative commons"... (I. Tellier)	p 25
Des bénévoles utilisés par les institutions ? (C. Guilbaud)	p 26
Le temps comme bien commun (C. Guilbaud)	p 26
L'élu, le bien commun et l'humain (P. Courtadon) ..	p 27



Relecture Biblique

Dieu agit dans un seul but... (D. Moulinet)	p 28
---	------



Et ailleurs ?

Préserveons la Terre (M. J.)	p 30
Le climat, un bien commun (Teachers' Teams)	p 33



Vie culturelle

La loi du marché (F. Filippi)	p 34
Livres	p 35



Vie de l'association

Appel à résister... (M. Lesquoy)	p 36
Un local apprécié (J. Handtschoewercker)	p 37
Entretien avec M.-C. Blais (J.-L. Gourdain)	p 38
Enseigner, éduquer : le dilemme ? (D. Thibaudeau) ..	p 39
Rencontre Nationale 2016	p 39
Sessions 2015	p 40
Sessions 2016	p 41



Iconographie

Le bon exemple (A. Gobenceaux)	p 42
--------------------------------------	------



Site de CdEP : www.cdep-asso.org

“Donner plus à ses proches, moins aux impôts”. Quoi de plus compréhensible que ce titre de couverture d’une revue bancaire ? Et ce d’autant plus que notre actualité anxiogène nous pousse à être très attentifs à ceux que nous aimons, voire à nous replier sur cette sécurité affective pour résister à la crainte.

Nous serions pourtant les premiers à souligner l’importance des services publics pour la force d’une nation : école, hôpitaux, police..., toujours perçus comme remparts en cas de fragilité collective soudaine, retrouvant alors la fierté symbolique du “faire ensemble” pour une cause commune qui donne une dimension plus large à notre simple destin individuel. Il faut bien des moyens matériels et financiers dans ce cas, répartis sur le plus grand nombre, et venus d’où ? À ce point de la réflexion **viennent aussitôt** les notions d’égalité et d’équité...

Dès 2013, la rencontre de responsables CdEP notait le repli sur soi d’un monde en crise, avec les questionnements qui en découlaient : la recherche du bonheur prend-elle chacun en compte ? L’école actuelle est-elle conçue pour tous les enfants ? Comment rester lucides sur les terrains où nous nous impliquons, quand tout enseignant porte inconsciemment des modèles de société, quand il y a tendance dans l’Église à parler de l’apostolat plutôt en termes individuels ?

Le chef d’orchestre Fayçal Karoui¹ rappelait à la même époque son sujet de bac philo de l’année mémorielle 1989 : *L’intérêt général est-il la somme des intérêts particuliers ?* Or de nos jours on voit des intérêts peut-être légitimes mener à des formes de solidarité exclusives, des séparatismes de privilégiés. Le phénomène dénommé aux USA “pas dans mon arrière-cour” (*Not In My*

BackYard) se révèle aussi au quotidien quand on lit “*Je ne veux pas de l’ombre d’un immeuble sur mon pavillon*”... Qui peut se dire indemne d’une telle réaction ? Locataires et copropriétaires se plaignent à raison d’espaces communs pas toujours respectés, le bien vivre-ensemble en souffre. Là aussi chaque point de vue personnel exacerbé peut montrer *la paille sans voir la poutre*...

Le Bien commun ne se réduit pas à la protection des seuls biens collectifs ou patrimoine ; il concerne l’avenir ! Depuis 1901, l’associatif favorise les capacités d’auto-organisation de la société et la participation des populations aux activités qui les concernent. Certes, on rencontre des effets pervers : organisations utilisant plus leur potentiel à défendre des rentes de situation qu’à remplir les objectifs de leur raison sociale, associations considérées comme des sous-traitantes, ou transformées en bien marchand. Et la vie associative pâtit lourdement de la réduction des budgets publics comme des difficultés à renouveler son bénévolat.

Mais des avancées n’ont pu surgir que grâce à la prise de conscience d’injustices qui seraient sinon justifiées en “c’est la faute à pas d’chance”. L’écologie est un bel exemple de démarrage associatif. Dans les offices d’Habitat, les comités de Droit au logement, d’usagers de TER, la qualité du travail a pu faire émerger de vraies questions prises en compte ensuite. Et depuis plus de 15 ans, des enseignants mettent pour leurs collègues gratuitement à disposition sur le Net, cours, contrôles ou séquences, substituant entraide et lâcher prise à concurrence et arrivisme².

Souci de soi et souci de la cité sont intimement liés, affirme Cynthia Fleury, qui l’explique ainsi : *L’État de droit produit les conditions*

d’émergence d’un individu, mais il ne perdure qu’à la condition d’être revitalisé, réinventé, réformé par les sujets libres. [...] Il ne s’agit pas de devenir une personnalité, d’être dans la mise en scène de l’ego. L’enjeu est au contraire relationnel : il s’agit de se décentrer pour se lier aux autres, au monde, au sens³.

Le souci de son propre courage rejoint le souci de sa propre dignité. Et quand le pape François rappelle le sens catholique du **Bien commun** dans *Laudato si : Les Évêques de Nouvelle Zélande se sont demandés ce que le commandement “tu ne tueras pas” signifie quand “vingt pour cent de la population mondiale consomment les ressources de telle manière qu’ils volent aux nations pauvres, et aux futures générations, ce dont elles ont besoin pour survivre”, il le relie également au présent de notre personne. Il ne suffit plus de dire que nous devons nous préoccuper des générations futures. Il est nécessaire de réaliser que ce qui est en jeu, c’est notre propre dignité. Nous sommes, nous-mêmes, les premiers à avoir intérêt à laisser une planète habitable à l’humanité qui nous succédera. C’est un drame pour nous-mêmes, parce que cela met en crise le sens de notre propre passage sur cette terre.*

“Protecteur et non prédateur” dans tous les domaines de la vie, écologiquement, mais aussi économiquement, humainement, c’est un beau programme, mais pour lequel nous avons besoin des autres.

Mireille Nicault
novembre 2015

1/ Directeur musical de l’Orchestre Lamoureux et de l’Orchestre de Pau Pays de Béarn.

2/ WebLettres, Sésamath, les Clionautes...

3/ telerama.fr/idees/cynthia-fleury-etre-courageux

Un être social engendré pour le bien commun

Quand on y réfléchit un peu, l'expression "bien commun" n'est pas dépourvue d'une certaine ambiguïté. En effet le mot "bien" peut à la fois désigner un bien, une chose qu'on possède, et le bien, ce qui est bon et que nous devons rechercher. Il faut donc distinguer le bien commun, qui vise le bien de la communauté, d'un ou des biens communs, des propriétés communes, des biens collectifs.

L'étymologie, est ici d'un assez faible secours. L'expression française est un calque du latin *bonum commune*. *Bonum* est le neutre substantivé de l'adjectif *bonus* (bon) et désigne "ce qui est bon", "le bien" ; l'adjectif *communis* (au neutre commune), de la famille de *munus*, au sens de "charge", a dû vouloir dire d'abord, bien que ce sens ne soit pas attesté, "qui partage les charges", mais il a pris le sens courant de "qui appartient à plusieurs ou à tous", par opposition à *proprius*, "qui appartient en propre, qu'on ne partage pas avec d'autres", selon la définition du Gaffiot. La notion de "bien commun" nous fait donc passer de l'individu à la collectivité, de l'intérêt individuel à ce qui est bon pour tous.

Par delà le latin, il faut remonter au grec. Chez Aristote, les expressions *koïnon agathon* ("le bien commun") ou *symphéron agathon* ("l'intérêt commun") sont employées indifféremment pour désigner "ce que tout membre d'une cité est censé devoir préférer à ses aspirations personnelles, pour que puisse exister une *res publica*, c'est à dire une communauté politique¹".

Voilà qui confirme la portée politique, au sens noble du terme, de cette notion.

Je complète ces très brèves remarques par quelques références et citations, récoltées çà et là, sans volonté d'exhaustivité.

Le philosophe stoïcien Sénèque, au premier siècle de notre ère, dans le *De Beneficiis* (*Traité des Bienfaits*), IV, 28, évoque les biens accordés par les dieux à tous, bons comme méchants : le soleil, la pluie, le cours des saisons... : ainsi "c'était un bien commun que le commerce des mers fût ouvert et que l'empire du genre humain s'étendît²".

Plus intéressant, dans le *De Clementia* (*Traité de la Clémence*) III, 2, il désigne la clémence comme la vertu qui convient le mieux à l'homme, la vertu la plus humaine³, de l'avis des stoïciens et des épicuriens, en particulier "pour nous (les stoïciens) qui voulons que l'homme soit vu comme un être social engendré pour le bien commun⁴". On rejoint ici Aristote.

Au XIII^e siècle, Thomas d'Aquin écrit, dans la *Somme contre les Gentils* (3, 17) : "Le bien particulier est ordonné au bien commun, comme à sa fin ; en effet l'être de la partie est en raison de l'être du tout ; aussi, le bien de la nation est-il plus divin que celui de l'individu. Or le souverain bien qu'est Dieu est le bien commun puisque le bien de tous dépend de lui⁵". On passe ainsi de la définition politique du bien commun à sa dimension théologique, puisqu'il culmine en Dieu.

Enfin, un texte du concile Vatican II : la constitution pastorale *Gaudium et spes*, sur "l'Église dans le monde de ce temps", 2^e partie, chap. IV, 74, définit ainsi cette notion : "Quant au bien commun, il comprend l'ensemble des conditions de vie sociale qui permettent aux hommes, aux familles et aux groupements de s'accomplir plus complètement et plus facilement".

C'est cette définition du bien commun que le pape François reprend dans son encyclique *Laudato si*⁶ pour en montrer les implications pour une "écologie intégrale⁷" : "L'écologie humaine est inséparable de la notion de bien commun qui joue un rôle central et unificateur dans l'éthique sociale".

Jean-Louis Gourdain,
Rouen

1/ Michel Nodé-Langlois, "L'idée de bien commun", dans *Philopsis.fr*, 2007

2/ *Commune autem bonum erat patere commercia maris et regnum humani generis relaxari.*

3/ *Cum nulla sit humanior*

4/ *... inter nos, qui hominem sociale animal communi bono genitum videri volumus*

5/ *Bonum particulare ordinatur in bonum commune sicut in finem ; esse enim partis est propter esse totius : unde et bonum gentis est divinius quam bonum unius hominis. Bonum autem summum, quod est Deus, est bonum commune, cum ex eo universorum bonum dependeat.*

6/ *Voir mon compte-rendu, p. 15*

7/ §156-158

De Grégoire de Nazianze (extraits de la 14^e homélie sur l'amour des pauvres)

“Frères, ne soyons pas les mauvais économes des biens que l'on nous a confiés si nous ne voulons pas entendre la dure apostrophe de Pierre : *‘Soyez pleins de honte, vous qui retenez le bien d'autrui. Imitez l'égalité de Dieu et il n'y aura plus de pauvres’* (d'après les Constitutions apostoliques). [...] Aux créatures vivant sur la terre Il donne d'immenses espaces, des sources, fleuves et forêts. [...] Et ses dons n'ont pas à être accaparés par les forts ou par les États. Tout est commun, tout est en abondance. [...]

Les hommes, eux, ont amassé dans leurs coffres or et argent, vêtements tout aussi somptueux qu'inutiles, diamants et autres choses semblables qui sont signes de la guerre et de la tyrannie ; alors une folle arrogance durcit leur cœur : pour des frères en détresse, nulle pitié. Quel épais aveuglement ! Ils ne songent pas que pauvreté et richesse, contrastes sociaux et autres catégories semblables sont arrivés tard chez les hommes, déferlant comme des épidémies, inventions du péché. [...]

Arrêtez-vous, non à la loi des forts, mais à celle du Créateur. Secourez de votre mieux la nature, honorez la liberté originelle, respectez les personnes, protégez votre espèce contre le déshonneur, secourez-la dans ses maladies, arrachez-la à sa pauvreté. [...]

L'homme n'a rien de plus commun avec Dieu que la faculté de faire le bien. [...]



G. HEMMIGER 2015



Accueillir des migrants à l'école

“Ah, vous enseignez ? Et vous avez quelle classe ?”

Me voilà repartie à expliquer ce qu'est l'UPE2A : Unité Pédagogique pour Élèves Allophones Arrivants. Ce n'est pas tellement plus clair dit en ces termes... En fait, je travaille dans une école du Val-de-Marne, où j'accueille des enfants âgés de 6 à 11 ans qui arrivent de l'étranger. Avec moi, en un an (exceptionnellement deux), ces enfants vont devoir apprendre à devenir de parfaits élèves sachant utiliser correctement le français oral et écrit, lire et comprendre, analyser, se comporter comme les autres. On sait qu'il faut en réalité cinq à six ans pour qu'un enfant non francophone maîtrise parfaitement notre langue, mais on attend d'eux qu'en un an ils découvrent le français comme langue étrangère, langue de scolarisation et langue seconde - quasiment une deuxième langue maternelle...

Pour certains, cela ne sera pas si difficile que cela : ils viennent de pays latins proches de la France en termes de langue, de culture, de type de scolarité (Espagne, Portugal...). Pour d'autres, c'est bien plus compliqué. Ils ont pu être normalement scolarisés et même très compétents dans leur pays, mais s'ils parlent chinois ou tamoul, le français (aussi bien oral qu'écrit) leur apparaît comme une entité absolument incompréhensible. Ils sont face à un nouveau monde dont ils ne possèdent pas les clefs. Enfin, certains d'entre eux n'ont jamais mis les pieds à l'école. C'est le cas de la majorité des Roms, mais aussi de certains enfants d'Afrique noire, qui vivaient dans des villages aux condi-

tions précaires. Pour ceux-là, la première étape sera de mettre du sens sur ce qu'on fait à l'école. Comprendre pourquoi on doit apprendre. Et puis apprendre à être élève, assis sur sa chaise presque six heures par jour. Apprendre à lever le doigt pour prendre la parole. Apprendre à tenir un crayon, à découper... Des choses simples que nos enfants apprennent à trois ans, en entrant à l'école maternelle, mais qui sont moins évidentes à dix ans, lorsqu'on a pris l'habitude de vivre libre, sans contraintes scolaires et en développant d'autres types de compétences.



Depuis quinze ans que je suis affectée à mon poste, le travail que je fais a beaucoup changé. Auparavant, j'avais une véritable

classe, la Clin (Classe d'Initiation). Avec moi, les élèves suivaient tous les apprentissages : nous allions ensemble à la piscine, je leur enseignais aussi bien les mathématiques que la grammaire ; nous abordions des domaines aussi variés que l'histoire, les arts ou l'éducation civique. Lorsqu'enfin ils étaient suffisamment autonomes et solides, ils commençaient à fréquenter une autre classe, d'abord pour les matières dites sans cartable (musique, arts plastiques, EPS) puis pour les mathématiques. Progressivement, nous augmentions le temps qu'ils passaient en classe banale, jusqu'à les y intégrer à plein temps après un ou deux ans avec moi.

Maintenant, les enfants sont inscrits dès leur arrivée dans leur classe d'âge, et ils viennent avec moi de temps en temps, en gros la moitié de la journée, parfois un peu plus. Je n'ai plus de classe, mais un regroupement d'élèves. Mon enseignement est désormais beaucoup plus axé sur le français. Bien entendu, j'aborde toutes les matières en classe, puisque j'enseigne aux enfants le français des disciplines : ils doivent apprendre avec moi le vocabulaire et la méthodologie liés à chacune des matières scolaires abordées en élémentaire. Mais je trouve ce que je fais moins varié et moins exaltant qu'à mes débuts.



Je ne devrais pas me plaindre : je suis fixe sur un groupe scolaire, je vois tous mes élèves chaque jour de la semaine. Beaucoup de mes collègues sont maintenant mobiles – ou itinérants. Ils travaillent dans plusieurs écoles, parfois dans plusieurs villes. Ils ne disposent que d'un jour ou deux pour s'occuper des élèves nouvellement arrivés en France. Ils saupoudrent donc leur enseignement à des élèves qui sont souvent perdus dans leur classe banale face à des enseignants démunis : comment pourraient-ils prendre en charge un élève non francophone, parfois très peu scolarisé dans son pays d'origine, alors qu'il a déjà à gérer 25 ou 30 élèves ?

Je trouve que ce nouveau système manque de respect envers les familles, les enfants et les enseignants.

Bien entendu, il a le mérite d'exister. La France est un pays où des structures ont été créées pour accueillir les enfants de migrants. Elle y consacre de l'énergie et de l'argent. Tous les enfants sont scolarisés quelle que soit leur situation administrative sur le territoire français. Pas besoin de papiers et de contrôles d'identité pour que les enfants aient le droit d'aller à l'école. Heureusement !

Mais on oublie que ces enfants ne sont pas arrivés en France pour y passer des vacances. Ils accompagnent des parents dont ils subissent le projet migratoire. On ne leur a pas demandé leur avis. Ils ne comprennent souvent pas pourquoi on les a obligés à quitter leurs amis, leurs racines, leur culture. Tout est compliqué pour eux, pas seulement la langue mais

aussi le climat, la façon de s'habiller, la nourriture, les comportements du quotidien... Ils ne peuvent pas exprimer leur souffrance et leurs interrogations. Le plus souvent, ils subissent aussi la souffrance de leurs parents qui, certes, ont choisi de quitter leur pays, mais rarement par plaisir, plutôt par nécessité, pour sauver leur vie, pour être enfin libres, pour avoir un peu d'argent... Ils sont entassés dans des logements loués à prix d'or par des "marchands de sommeil" qui les exploitent en profitant de leur fragilité. Certains ont vécu chez eux de réels traumatismes. Ils ont quitté un pays en guerre où ils ont vu mourir des proches, où ils se sont fait torturer...

Ils doivent maintenant se reconstruire. Et c'est difficile dans un pays qu'on ne connaît pas, avec une langue qu'on ne maîtrise pas.

Les enfants expriment parfois leur mal-être par des coups et des violences que l'école a du mal à apaiser. La présence d'un enseignant référent les aide beaucoup à se restructurer. Il ne s'agit pas pour la maîtresse d'être une deuxième maman, bien évidemment. Mais le cadre fermé de la Clin aidait certains enfants plus fragiles à se sentir à l'abri. Ils pouvaient enfin se poser et se reposer, cesser de lutter pour leur survie et redevenir insouciantes.

Le système actuel les brusque trop. Ils doivent affronter un grand groupe d'élèves francophones dès le jour de leur arrivée à l'école. Il est beaucoup plus rassurant de se retrouver en petit groupe, avec une enseignante habituée à gérer l'hétérogénéité des langues et des ni-

veaux, possédant des outils permettant un semblant de communication et, surtout, ayant le temps de se consacrer à chacun d'entre eux.

C'est là mon plus grand regret, et mon devoir de réserve devrait peut-être m'inciter à ne pas m'étendre sur cette question... Je trouve qu'on avance vers un système scolaire qui cherche la rentabilité (moins d'enseignants pour les migrants, aucun redoublement pour ne pas peser sur le budget éducatif...) et qui a trop souvent tendance à oublier le côté humain des élèves. Ce sont avant tout des enfants, sensibles et fragiles. Ils ont besoin de temps et d'attention pour s'épanouir et réussir dans leur parcours scolaire, mais aussi tout simplement humain.

Faire des économies est peut-être efficace à court terme. Mais, à long terme, ne vaut-il pas mieux avoir donné à ces enfants le temps dont ils avaient besoin pour apprendre, comprendre, grandir pacifiés, s'ancrer solidement dans notre société multiculturelle ? C'est en prenant ce temps avec eux qu'on peut les aider à aimer et à adopter notre démocratie fraternelle, laïque et libre.

Chaque jour, j'essaie de les amener à devenir autonomes et je prends plaisir à les voir pousser aussi harmonieusement que possible. Cela ne va jamais de soi. Mais ensemble, en classe, nous rêvons de devenir des citoyens du monde.

Marie Becker
professeur des écoles en UPE2A
Val-de-Marne

Article publié par l'Institut International des Droits de l'Homme et de la Paix.



Engagez-vous !

Pour bien comprendre ce dispositif qui pourrait apparaître à première vue comme une couche supplémentaire et inutile d'un programme déjà bien chargé de l'École¹ de la République, faisons un petit retour en arrière.

L'histoire commence un beau jour de printemps 2013, avec la **charte de la laïcité**² affichant une belle épitaphe d'introduction aux 15 items inscrits dans cette feuille de route de l'École : **"la nation confère à l'École la mission de faire partager aux élèves les valeurs de la République"**

... parce que la République est laïque et que la laïcité est un principe qui régit la vie à l'École. Des enseignants investis par la nation d'une mission...

C'est beau, peut-être même exaltant !

Dans cette confiance affichée on peut comprendre que l'École est une institution de l'État, et pas seulement un service public comme les autres³.

Le souci de promouvoir et de faire vivre ce principe, dans le respect de toutes les croyances, comme l'affirme l'article premier de la constitution, se décline donc dans divers dispositifs et les nouveaux programmes, en particulier **"d'Éducation Morale et Civique"**⁴, dont nous aurons l'occasion de reparler.

En fait ce principe vient de loin, du fond de notre Histoire, celle avec un grand H, en ces lendemains de révolution et même de Philippe Auguste nous disent certains historiens.

Il a habité la conscience des rois réformateurs comme des révolutionnaires qui l'écrivent en lettres de sang dans notre constitution.

"La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances", peut-on lire, en écho à l'article Premier de la Constitution de la V^e République.

Héritière de cet article, la charte souligne aussi que l'école "protège de tout prosélytisme et de toute pression" les élèves qu'elle accueille. Le port des signes ou tenues manifestant une appartenance religieuse est interdit, conformément à la loi de 2004.

Puis ce sont les événements de janvier 2015 qui vont intensifier ce mouvement autour des valeurs républicaines.



Les onze mesures pour la mobilisation de l'école pour les valeurs de la République⁵ est un projet politique destiné à mobiliser les forces vives de la nation, pour/autour de l'École.

L'École, marquée par les tensions qui marquent la société, n'est plus seule à porter le projet de la Nation. La mobilisation de tous les partenaires, à la suite de la mobilisation du peuple français lors des

attentats du 7 janvier 2015, s'inscrit dans le projet éducatif de l'État pour les élèves ; tous les élèves de la maternelle au supérieur.

Il est cependant intéressant de noter que lors de conférences, de tables rondes, de débats, le thème de la laïcité s'articule presque uniquement sur la vie de l'École.

Parallèlement, le dispositif de **café des parents**⁶ est initié par la ministre de l'Éducation elle-même, qui nous dit : *"J'ai fait du rapprochement parents-école une priorité"*.

Pour l'avoir expérimenté, c'est un espace intéressant d'échanges, de débats dans lequel cependant les enseignants sont souvent démunis pour répondre philosophiquement, techniquement, aux questions de société qui s'imposent à eux.

C'est pourquoi la **réserve citoyenne**⁷ a été créée. Une réserve pour faire vivre au quotidien les grands principes qui fondent notre République. Elle entre dans les actions éducatives de l'Éducation nationale, pour aider l'École à transmettre les valeurs de la République.

C'est un engagement citoyen auquel tous les citoyens ont été invités.



Pour s'inscrire, il fallait tout de même motiver son engagement et expliciter sa démarche. Pour ma part, tout en mettant en avant un engagement fort à la Ligue des Droits de l'Homme, j'ai fait la proposition et le pari de l'Éducation artistique et culturelle qui me paraît un vecteur naturel de valeurs humanistes.

Sur le site vous trouverez des témoignages de personnes ayant été sollicitées. Pour l'instant je suis toujours en réserve et je ne manquerai pas de vous partager mon expérience dès qu'elle aura eu lieu.

Souhaitons que ces bonnes intentions, cette mobilisation citoyenne aident l'École à mieux assumer ses devoirs et ses responsabilités.

Sylvie Paquet
Allier

1/ le vocable École avec un grand E recouvre tous les niveaux d'enseignement

2/ circulaire n° 2013-144 du 6-9-2013

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=736593 / Il est intéressant de remarquer que ce principe de laïcité est affirmé en préambule du chantier de refondation de l'école et marque tout le processus de réformes engagées par et pour l'École.

4/ arrêté du 12-6-2015
<http://www.education.gouv.fr/cid90776/l-enseignement-moral-et-civique-au-bo-special-du-25-juin-2015.html>

5/ 22 janvier 2015
<http://www.education.gouv.fr/cid85644/onze-mesures-pour-un-grande-mobilisation-de-l-École-pour-les-valeurs-de-la-republique.html>

6/<http://cafedesparents.education.gouv.fr>

7/ circulaire n° 2015-077 du 12-5-2015

<http://www.education.gouv.fr/reserve-citoyenne/cid94074/la-reserve-citoyenne.html>

Extrait du glossaire proposé dans les ressources du programme d'enseignement moral et civique par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en septembre 2015.
Site : <http://eduscol.education.fr/ressources-emc>

Intérêt général

L'intérêt général est, au sens étroit, l'intérêt de la majorité ou de la plupart des membres d'une unité politique, voire de tous; il est opposé, en ce sens, à l'intérêt particulier, qui se définit comme l'intérêt de quelques-uns ou d'un seul. En un sens plus large, l'intérêt général s'incarne dans les actions réalisées par les institutions publiques à travers la politique et le droit, notamment et surtout dans la notion de "service public", dont l'action possède la légitimité de la loi. On conçoit généralement deux manières de construire l'intérêt général: par consensus de tous, ou par le vote. Si le terme "général" retient plus l'attention, le terme "intérêt" n'est pas moins intéressant, parce qu'il signifie un intérêt partagé ou commun avec tous ou la plupart des membres d'une société (idées de bien public, et de bien commun, comme les ressources naturelles ou le domaine public).

Laïcité

Principe qui permet de réaliser l'unité du peuple tout en respectant les convictions de chacun, au moyen de la séparation entre un espace privé, lieu de la liberté de conscience, et un espace public, lieu de la citoyenneté, des affaires communes, de la raison et de l'intérêt général.

Ce principe établit, sur le fondement de la séparation entre l'espace public et le domaine des activités à caractère privé, la neutralité absolue de l'État en matière religieuse. Cela a pour conséquence tout autant l'indépendance de la sphère politique à l'égard du religieux que l'indépendance du religieux à l'égard du politique.

Public / privé

Cette distinction est avant tout juridique, mais aussi morale. Juridique, parce qu'elle opère au sein même du droit, qui n'est pas le même concernant ces deux domaines: on parle de droit public en ce qui concerne par exemple le droit constitutionnel, parlementaire ou administratif; de droit privé en ce qui concerne par exemple le droit civil ou le droit du travail. Elle se fonde sur la distinction des personnes publiques et de personnes privées. La distinction opère donc une césure normative, entre ce qui relève du collectif et ce qui n'en relève pas, les normes n'étant pas identiques. C'est une distinction morale aussi, en ceci que l'individu peut politiquement concevoir ou vouloir différents découpages entre ce qui relève du domaine public et du domaine privé: en économie notamment, ou bien dans le domaine des mœurs.

République

La république désigne, en un sens littéral, la "chose publique", c'est-à-dire l'ensemble des activités et des biens que des citoyens ont choisi de mettre en commun. En son sens constitutionnel, la République désigne non pas un régime politique, mais une forme de l'État. Elle renvoie à deux dimensions distinctes: d'abord, le caractère public et ouvert du pouvoir politique, qui pourra être exercé par les citoyens - au contraire des formes monarchique ou impériale; ensuite, une séparation des pouvoirs, permettant de garantir l'efficacité et la finalité de chacun.

Le Bien commun, une vision du vivre ensemble

À l'époque Directrice du service national de l'Église Famille et Société, M. B. est intervenue lors de notre rencontre nationale, en avril 2015. Voici quelques notes prises lors de sa conférence.

Son propos s'organise autour des grands principes de la pensée sociale de l'Église. L'intérêt de la doctrine sociale est que c'est une pensée évolutive. On n'est pas en présence de dogmes, mais d'une interaction vivante.

Le respect de la dignité humaine - tout homme et tout l'Homme - en est le premier principe.

On en voit les prémices dans Rerum Novarum, par Léon XIII, sur les conditions de travail des ouvriers (1891).

Plus tard, le texte de Gaudium et Spes (Vatican II 1965) implique que les conditions soient réunies pour permettre à l'homme d'agir librement pour le bien de tous : respect des droits de l'homme et égalité entre chacun. Tout l'Homme : le pape Paul VI a été le premier à défendre le développement intégral de l'Homme : l'homme est un être relationnel, pas seulement un consommateur et un producteur. Et le bien commun, c'est l'ensemble des conditions sociales permettant à l'homme d'atteindre son plein épanouissement. Elles doivent donc garantir le respect de chaque personne.

Les deux piliers de la pensée sociale sont donc : **dignité et bien commun**, avec, pour chapiteaux sur ces piliers :

1^{er} chapiteau : **le principe de subsidiarité**, chacun participe à son niveau. L'autorité supérieure ne fait pas ce que les autres peuvent faire collectivement.

2^e chapiteau : **l'option préférentielle pour les pauvres** pour qu'ils aient la capacité d'agir.

3^e chapiteau : **la solidarité**, chacun est responsable de l'autre.

4^e chapiteau : **la destination universelle des biens**. On a le droit de posséder, mais la survie est plus importante que la possession.

La notion de bien commun

Il y a toujours interaction entre ce qui se passe dans la société et ce que disent les papes : la pensée de l'Église se nourrit de la pratique des hommes. L'organisation du lien social devient de plus en plus importante au cours des siècles.

Déjà Thomas d'Aquin rappelle que la communauté politique n'a pas pour but d'asservir l'homme. La famille est la première éducatrice au bien commun, puis c'est au tour de l'école. L'État est garant du fait que le bien de tous est le bien de nous tous : on ne peut exclure une catégorie de personnes.

Selon Pie XI, la justice sociale ne tolère pas qu'une classe empêche une catégorie de profiter des biens. L'État doit toujours veiller à l'équilibre entre les aspirations et les droits individuels d'un côté, et les enjeux collectifs de l'autre. Tous les individus sont tenus de concourir ensemble.

Avec les Années 60 on insiste sur le bien universel et en quoi cela concerne les générations futures. Le Concile Vatican II souligne que le bien commun est le but de toute communauté politique. Donc un chrétien doit participer à la vie politique. Le développement intégral de l'homme ne peut aller sans un développement solidaire de toute l'humanité.

Avec Jean-Paul II, la solidarité n'est pas une compassion vague ou un attendrissement superficiel. Ce qui compte est le bien de nous tous, pas un bien recherché pour lui-même, mais pour toutes les personnes de la communauté sociale. C'est une exigence que de le vouloir et le rechercher. Il faut prendre soin des institutions qui structurent la vie de la cité. Arrive l'idée qu'il y a une charité institutionnelle, avec une conscience de droits et devoirs inviolables dont on dresse une liste.

Dans le souci de la justice sociale et d'une équitable répartition des biens, il faut éviter que ne se forment des catégories privilégiées, pousser aussi à inclure la protection de l'environnement. Il y a des biens collectifs à protéger.

Plus tard les Évêques de France, rappelleront que le bien commun ne va jamais de soi, ne s'impose pas spontanément. La croissance économique repose de plus en plus sur une consommation privée, d'où des illusions comme : "Donnons libre cours à nos envies



de consommation, et ça ira mieux pour créer de l'emploi". Le bien commun est plus compliqué que cela. Le bien commun est une notion peut-être à redécouvrir, par exemple par la famille où on apprend la tension entre des aspirations individuelles légitimes, et une logique de groupe avec des concessions à faire. Aujourd'hui on est plus dans l'idée d'avoir la famille "pour moi, comme un cocon".

L'apprentissage de la liberté, est-ce une autonomie qui ne trouve sa réalité que dans la présence des autres qui freinent en garde-fou, ou est-ce qu'on est libre parce qu'il y a les autres qui vous offrent cette place pour être ?

Quelle peut être la contribution de l'école à la question ?

Deux difficultés particulières à aujourd'hui :

- Une, générale : le pluralisme de notre société avec sa variété de cultures, religions...

- La seconde est spécifique au système scolaire français, avec sa richesse, mais aussi sa complexité. C'est une école de qualité, mais avec un moule dans lequel il faut se couler, avec peu d'alternatives. École plutôt centrée sur la réussite individuelle, ce qui constitue un handicap pour travailler sur le bien commun qui demande coopération plutôt que compétition.

Pour le Pape François, la cohérence entre le dire et le faire est importante. Dans son texte *La Joie de l'Évangile*, il insiste beaucoup sur la rencontre, la miséricorde et le dialogue.

La rencontre existe s'il y a mixité sociale à l'école. Pour cela l'école publique est une chance mais comment gère-t-elle cette mixité ?

Pour les activités de loisirs, on a trop souvent tendance à rester dans son milieu.

Enfin, n'importe quelle conversation n'est pas un dialogue. Il faut une attitude autocritique, une volonté d'apprendre de l'autre, et une recherche pour construire ensemble le bien commun.

En matière de religion aussi, personne ne détient non plus tout le savoir. Si la Vérité est une Personne, on ne peut pas la détenir, on ne peut qu'en témoigner. Cela ne veut pas dire renoncer à ses convictions, mais cela signifie que dans un autre témoignage, il y a aussi une autre vérité.

Il faut accepter d'apprendre de l'autre, souvent vu comme une menace, un concurrent, un fardeau. Même s'il ne me ressemble en rien, chercher à faire que l'on puisse vivre ensemble, sans être pour autant d'accord sur tout : les plus forts sauront-ils apprendre des plus faibles ?

Le "jubilé de la miséricorde", commence le 8 décembre 2015. C'est l'occasion de rejoindre le regard de miséricorde de François qui explique sa popularité qui va bien au delà du monde catholique.

Enfin un livre a été édité pour permettre aux paroisses et mouvements de travailler sans spécialiste. Son titre : *Notre bien commun* (voir ci-contre).

Notes prises par Mireille Nicault



Dieu ne nous a pas créés pour que nous nous replions sur nous-mêmes mais pour que nous exprimions la force de son amour dans la vie sociale.

D'accord ! Mais comment faire ?

Pour le savoir regardez donc la vidéo qui accompagne un petit livre intitulé "Notre bien commun"¹. Vous y trouverez des témoignages et des interviews très en prise sur la réalité et stimulant l'interactivité dans un groupe.

Un module d'introduction vous plongera dans l'histoire et vous permettra enfin de comprendre ce qui distingue le bien commun de l'intérêt général, ce qu'est la subsidiarité... mais tout cela en langage très simple. Puis six modules avec chacun deux ou trois témoignages et une interview. Les thèmes : la politique, la propriété, le travail, la famille, l'étranger, les nouveaux styles de vie.

En somme tout y est ! Et surtout on ne s'ennuie pas. Livre et vidéo (comprise avec le livre) ont pour cible les jeunes générations. Mais les plus anciens y trouvent aussi leur compte !

Marie-Françoise Tinel

1/ aux Éditions de L'Atelier (2014)
112 pages + DVD / 10 €.



Le premier bénévole, c'est Dieu lui-même

Il y a un lien de fait entre bénévoles et seniors : lien de disponibilité, mais pas de nécessité. Je vais donc distinguer les deux figures. Une théologie biblique ne peut être présentée qu'à partir de leurs enjeux humains. Je le ferai autour de deux caractéristiques majeures du bénévolat : *la relation et la liberté*. Puis, pour tenir compte du bénévolat des seniors, je ferai intervenir un troisième terme : *le temps sabbatique*, ou : *le repos* biblique comme accomplissement de soi et de la création.

La relation

Une éthique de la relation

“Nous sommes venus en amis, nous repartons en frères”. Nous avons pris acte de la nécessité d'observer une éthique de la relation pour que cette amitié / cette fraternité / soient vraies. Cette éthique de la relation n'est pas l'exclusivité de la révélation judéo-chrétienne, mais elle en est un trait majeur. En outre, comme croyants de JC, nous ne pouvons nous en tenir à la dimension éthique ; il y va pour nous de la connaissance de Dieu et de la connaissance de l'homme dans le dessein de Dieu.

La fonction révélatrice de la relation

Je rappellerai à grands traits des données scripturaires connues de tous :

(a) *l'humain créé comme l'image à la ressemblance de Dieu*. “Image” : c'est une donnée ; “ressemblance” : c'est à acquérir ; l'image doit devenir de plus en plus ressemblante. Or, il semble bien que le premier trait de cette ressemblance est celui de la relation. La création de l'humain est d'emblée inauguratrice de relation : Gn 2-3 (*il n'est pas bon que l'humain soit seul*) ; Gn 1 : *homme et femme il le créa, à l'image de Dieu il les créa* (1, 26). L'authenticité de cette relation suppose un dépassement de la convoitise qui traiterait l'au-

tre comme un objet afin de laisser au désir sa fonction d'attrait pour l'autre comme sujet, auquel je suis invité à faire confiance ; relire Gn 1-11. La parole est le lieu de cette relation ; elle fait de l'humain “le pasteur de son animalité” (Paul Beauchamp).

(b) *dans la création et dans l'alliance le Dieu de la foi d'Israël se fait connaître comme “relationnel”*.

Nous n'avons pas affaire à un *Deus faber*, à un divin fabriquant, mais à un *Deus sapiens*, dont l'acte est la Parole, le Verbe. La Parole créatrice donne la parole. Elle se révèle comme parole d'alliance. Et le sens de l'alliance va évoluer d'une relation d'appartenance vers une relation de partenariat ; ce qui se réalise par la communication et la communion de l'Esprit. Or ce que Dieu manifeste de lui-même dans l'économie du salut révèle ce qu'il est en lui-même : être-de-relation (sens de la Trinité).

Révélation en Dieu d'un amour tellement gratuit qu'il va jusqu'à l'abaissement, “la kénose”

La gratuité de la relation inaugurée dans l'acte créateur a été portée à son comble dans la grâce de JC : Dieu nous a donné son Fils pour qu'il soit le premier-né d'une multitude de frères ; “il ne rougit pas de nous appeler ‘frères’” (He 2, 11). Désormais il y a “de la fraternité en Dieu”. Si la gratuité est un trait majeur du bénévolat, on pourrait dire que le premier bénévole, c'est Dieu lui-même. Rien ni personne, si ce n'est lui-même, ne l'obligeait à se susciter ce partenaire difficile, compliqué, que serait l'humain. Faut-il aller jusqu'à dire que Dieu se réalise lui-même dans l'acte créateur ? Disons : comme un surplus de lui-même, une surabondance de son être, mais précisément en se retirant (comme le dit la tradition juive du Tsim Tsum). Dieu s'est retiré dans l'espace étroit des deux ailes des



Chérubins, parce qu'il s'est lié à Israël, parce qu'il s'est lié à l'humain. Il s'est lié, il s'est abaissé pour promouvoir.

C'est cette figure de relation non seulement gratuite, mais humble, qui est instauratrice d'un vivre-ensemble selon le Dieu de Jésus.

Pour parer au danger d'accaparement et de domination, l'humanité a inventé des règles contraignantes d'un vivre-ensemble. Mais on risque d'oublier la question fondamentale à laquelle il faut faire face ; c'est ce qu'indique le Christ dans sa manière d'assumer la condition humaine : ne pas se protéger, ne pas chercher à dominer, renoncer au souci de la grandeur. Sa glorification à partir de la croix *“signale le primat absolu du lien sur les questions de rang et d'honneur... pour nous rejoindre, il s'est mis au rang de l'esclave, renonçant ainsi à toute forme de domination, faisant passer le soin du lien avant toute préoccupation de reconnaissance”*¹. L'exemple du Christ peut-il inaugurer un chemin dans la vie publique, se demande E. Grien ? Pas *“d'échange standard”* entre règles du jeu social et *“suite du Christ”*, mais une inflexion : *“être gagnés peu à peu par une autre logique”* (p. 67), *“une logique gracieuse”*. N'est-ce pas cette logique de gratuité qui se vit dans le bénévolat ?

La liberté

Liberté – fidélité du Dieu de l'alliance

Le bénévolat unit liberté et fidélité. C'est ce couple liberté – fidélité qui évoque et vit à sa manière la relation du Dieu de l'alliance avec l'humanité. Pas l'une sans l'autre. Voir la révélation du Buisson ardent (Ex 3, 14) : *“Je serai qui je serai, je suis avec toi”*. Ce qui fait le prix de sa présence, c'est précisément sa liberté. Sans elle on ne pourrait pas parler d'amour. Mais sans amour et sans fidélité la liberté deviendrait arbitraire, absurde.

Liberté-fidélité caractéristique de l'existence chrétienne

Dès les origines, le mouvement de Jésus se constitue sur la base d'un appel. Après Pâques les membres des communautés ecclésiales sont par définition des *“klètoi”* / des *“appelés”* ; ils sont *“appelés à la liberté”* (Ga 5, 13) dans l'acte même où ils sont appelés à la foi ; animés par l'Esprit saint, tous contribuent volontairement à l'expression et à l'expansion de l'Évangile. Le fruit de l'Esprit est *“l'agapè”* sous toutes ses formes : patience, douceur, service ; Paul s'exprime de manière paradoxale : *par l'agapè faites-vous les esclaves les uns des autres* (Ga 5, 13). La réciprocité est elle aussi un trait fondamental de cette liberté (*“les uns les autres”* : 5, 15-17 et 26 deux fois).

“L'Évangile est une loi des hommes volontaires et des hommes libres” (Martin Luther²). Le bénévolat comme école de vie selon l'Évangile...

Le repos sabbatique

Tournons-nous vers les *“seniors”*, vers les retraités, nous verrons ensuite quel rapport peut s'établir selon l'Évangile entre bénévolat et *“repos sabbatique”*. Partons de celui-ci : quelles figures, quelles fonctions, quelles métamorphoses ?

Figures, fonctions, métamorphoses du “repos”

– *le repos désiré : aspiration fondamentale de l'homme biblique ; repos des corvées d'Égypte, la paix, la tranquillité, “chacun sous sa vigne et son figuier” ; mais la condition humaine peut-elle connaître le repos, interrogent les sages (Qohélét 2, 23-25 ; 4, 6 ; Job 3, 13 et 24-26) ?*

– *le repos célébré, sous la figure du repos sabbatique ; se reposer et faire se reposer en mémoire de l'événement fondateur de l'histoire du salut (Dt 5) ; cesser le travail à l'image de Dieu créateur (Ex 20).*

- le repos métaphorisé : entrer dans le repos de Dieu, cf. Hébreux 3-4 ; Ps 95 ; Mt 11, 28-30.

- le sabbat contesté quand il est observé au détriment du bien fait à autrui (Lc 13, 16) ; "mon Père travaille sans cesse, moi aussi je travaille" (Jn 5, 17).



Retraite et bénévolat

Il y a retraite et retraite (cf les différentes figures de retraite, dont certaines n'en sont pas) et différentes articulations entre retraite et bénévolat. Une étude sociologique note en particulier "ceux qui vont s'engouffrer dans la vie associative pour compenser la peur du vide". La réinterprétation du sabbat par Jésus qui n'hésite pas à joindre paradoxalement sabbat et travail (en Jn 5, 17 comme en Lc 13, 16) peut nous ouvrir la voie pour établir un lien positif et fructueux entre bénévolat et retraite d'un certain style : sûrement pas l'engouffrement par peur du vide ; - pas seulement la disponibilité (temps libre, compétence acquise et mise au service) ; - mais l'espace ouvert à la réalisation du vrai repos, du vrai travail, finalement de la vraie vie- comme disait un témoin cité plus haut. Je m'ex-

plique. Le bénévolat est encore un travail, et pourtant il prend volontiers place dans la vie des retraités. L'un ne contredit pas l'autre. C'est une autre forme de "travail". Faut-il dire : "de la servitude au service" ? Mais il serait exagéré et même faux de parler du "travail" en toutes circonstances et sous

différentes formes comme une servitude. L'humain se réalise aussi et même d'abord dans son travail. Et il serait déshumanisant de transformer le temps de la retraite en un temps d'inaction. Mais le bénévolat vient affecter la retraite active d'une note qui relativise l'importance du travail salarié antérieur : découvrir un travail qui n'est plus fondé sur la nécessité de sur-vivre, mais qui est expérimenté comme une

possibilité nouvelle de "vivre-avec". Finie la corvée ; finies la peur, les craintes et les soumissions hiérarchiques ; fini même le sentiment dépressif d'une vie qui ne mène à rien. Finie même la retraite qui n'a qu'une apparence de repos.

Heureux les retraités qui peuvent dire comme Jésus : "mon Père travaille sans cesse, moi aussi je travaille"; heureux les bénévoles qui savent, comme Dieu, s'arrêter de travailler et, comme Moïse, laisser la Terre promise à de nouvelles générations.

Paul Bony
Bouches-du-Rhône

1/ E. Grieu Un lien si fort : Quand l'Amour de Dieu se fait diaconie, Éditions de l'Atelier Paris 2012, p 61

2/ Cité par Heinz Schilling, Martin Luther. Biographie, Salvator 2014, p 267.



Laudato Si

un texte majeur sur la crise écologique

On reproche souvent à l'Église de tenir un discours inactuel, coupé des réalités du monde contemporain : ce n'est certes pas le cas de l'encyclique *Laudato Si*, qui porte sur un sujet brûlant, non seulement le réchauffement climatique ni même la seule protection de l'environnement, mais plus largement "la sauvegarde de la maison commune"¹, qui est notre terre, et de ses habitants. Il s'agit ainsi de discerner, au-delà des symptômes de la crise actuelle, ses causes, qui ressortissent largement au mode de vie de l'humanité, dominé depuis deux siècles par le "paradigme technologique"², et d'esquisser des solutions.

On conçoit que les destinataires d'une telle réflexion, dense et de grande ampleur, ne soient pas seulement les clercs et fidèles catholiques, comme c'est le cas habituellement pour les encycliques, mais "chaque personne qui habite cette planète"³. Ce souci d'ouverture se manifeste également dans les références avancées. Le titre lui-même est une citation du *Canonique des créatures* de François d'Assise, sous le patronage duquel est placée toute l'encyclique ; la Bible est naturellement citée, de même que les textes des Papes, de Jean XXIII à Jean-Paul II essentiellement, mais aussi, et dès l'introduction, le patriarche orthodoxe Bartholomée, les conférences épiscopales du monde entier et pas seulement des pays européens, et même, au détour d'une note⁴, un maître spirituel issu du soufisme. Impossible donc de reprocher à ce texte un caractère occidental-centré ; on sent qu'il émane d'un homme des pays du Sud, un pasteur universel, ce

qui est le sens étymologique et trop souvent oublié de l'adjectif "catholique".

Le premier chapitre de l'encyclique, qui en comporte six, expose "*ce qui se passe dans notre maison*", à savoir les symptômes d'une crise d'une gravité exceptionnelle dont les pauvres sont les premières victimes : pollution, réchauffement climatique, dont l'origine humaine est affirmée sans ambiguïté, problème de l'eau, perte de la biodiversité, dégradation de la qualité de la vie humaine. Devant toutes ces réalités, les hommes ne sont pas égaux : les plus faibles sont les premiers touchés et, alors qu'ils constituent la majorité des habitants de la planète, leurs problèmes sont trop souvent négligés parce qu'ils se trouvent éloignés des centres de décision. Alors qu'on utilise la dette financière des pays pauvres pour mieux les contrôler, le pape avance l'idée révolutionnaire d'une "dette écologique"⁵ du Nord envers le Sud. Pour solder cette dette, il faut que les pays riches limitent leurs prélèvements d'énergie non renouvelable, aident les pays pauvres par des programmes de développement et de soutien aux politiques de développement.

L'analyse ne se limite pas à l'énumération des symptômes de la crise, elle en dénonce sans faiblesse les causes, leur "racine humaine"⁶. À la source du mal est la domination absolue du "paradigme technologique" depuis deux siècles. Il ne s'agit pas de nier les bienfaits de la technique ni même sa capacité à produire de la beauté ; mais la technique nous confère "un terrible pouvoir"⁷, que

l'être humain n'a pas été préparé à utiliser correctement par une éducation appropriée, qui aurait développé conscience et responsabilité. Ce paradigme a développé une conception du sujet qui possède son objet, la volonté d'extraire des choses tout ce qui est possible dans une exploitation sans frein, l'idée d'une croissance sans limite, qui repose sur l'illusion de la disponibilité infinie des biens de la terre. Outre ses conséquences écologiques, la domination du paradigme technologique exerce une emprise néfaste sur l'économie, qui vise seulement au profit et non pas au bien-être, et sur la politique. "L'anthropocentrisme moderne a fini par mettre la raison technique au-dessus de la réalité"⁸.

Le culte d'un pouvoir humain sans limite conféré par la technique aboutit à un "relativisme pratique"⁹ (tout ce qui ne sert pas mon intérêt immédiat est relatif), dévastateur à la fois des relations humaines et du lien de l'homme à la nature. Bref, la crise écologique est une manifestation de la crise humaine, culturelle, éthique, spirituelle de la modernité.

Mais, dira-t-on, les chrétiens sont-ils sans responsabilité dans cette exploitation éhontée des biens naturels ? N'est-il pas écrit en Genèse 1, 28 : "*Emplissez la terre et soumettez-la, dominez sur les poissons de la mer, les oiseaux du ciel et tous les animaux qui rampent sur la terre*" ? Dans le chapitre 210 essentiellement et aussi dans le dernier chapitre, le pape répond à cette objection en développant toute une théologie de la création qui corrige la com-



préhension faussée qu'on a souvent eue de ce texte. Les trois relations fondamentales, avec le Créateur, avec la nature et avec le prochain, ont été totalement perverties par le péché. Voulant se faire Dieu, l'homme a dénaturé sa mission de "soumettre / dominer la terre". Il a transformé en domination violente de la terre sa mission qui était d'en prendre soin : l'homme a le devoir de sauvegarder la nature, dont Dieu seul est propriétaire, pour les générations futures. Et le pape de citer plusieurs textes bibliques qui témoignent de la nécessité pour l'être humain d'instaurer des relations justes avec tous les vivants : "Tu ne prendras pas la mère sur les petits (les oisillons)¹¹ ; le repos du sabbat est fait également pour "ton âne et ton bœuf¹²". En effet tous les êtres vivants ont "une valeur propre devant Dieu¹³". Toute la création nous parle de l'amour de Dieu ; la diversité des créatures est nécessaire pour manifester les différents aspects de sa bonté. Il faut donc louer Dieu pour et avec toutes ses créatures, comme a su si bien le faire saint François.

Créés par le même Père, **nous et l'ensemble de la création sommes étroitement liés**. La seigneurie du Christ ressuscité réconcilie tous les êtres¹⁴ et les mène, comme nous, les êtres humains, vers un destin de plénitude. Toute la création avance avec nous vers Dieu, la fin ultime : "Toute la création jusqu'à ce jour gémit en travail d'enfantement¹⁵". L'eucharistie¹⁶ est un "acte d'amour cosmique" : "uni au Fils incarné, présent dans l'eucharistie, tout le cosmos rend gloire à Dieu". Dans l'eucharistie, "la création est tendue vers la divinisation".



Remettre ainsi l'être humain à sa juste place au sein de la création ne supprime nullement sa prééminence, qui implique sa responsabilité envers toutes les créatures, dont ses semblables en humanité, car le souci des autres espèces ne doit pas nous faire oublier les inégalités entre les hommes. La compassion pour la nature doit s'accompagner d'une compassion pour les êtres humains¹⁷. L'indifférence ou la cruauté envers la nature a des implications sur les relations humaines. Inversement, il est impossible de protéger valablement la nature si on néglige les autres. La terre est un héritage commun dont les fruits doivent bénéficier à tous ; la propriété n'est pas un droit absolu, elle doit être subordonnée à la juste répartition des biens¹⁸.

Animé de la conviction que "tout est lié¹⁹", le pape avance l'idée d'une "écologie intégrale²⁰", soucieuse à la fois de protéger la nature et de protéger l'être humain dans toutes ses dimensions. Il faut une "écologie économique",

une "écologie sociale", une "écologie culturelle" (le patrimoine culturel étant lui aussi menacé par l'uniformisation des cultures), une "écologie de la vie quotidienne". L'homme doit également respecter la loi inscrite dans sa propre nature : gare aux manipulations, conséquences mortifères de la volonté de toute-puissance ! Accepter son corps comme don de Dieu et non comme espace lié à notre domination déréglée est condition d'un rapport sain avec la nature. "L'écologie humaine est inséparable de la notion de bien commun²¹", une notion dont le pape rappelle la définition proposée par Vatican II dans *Gaudium et spes* : "l'ensemble des conditions qui permettent tant aux groupes qu'à chacun de leurs membres, d'atteindre la perfection d'une façon plus totale et plus aisée". Le bien commun suppose le respect de la personne humaine et de ses droits fondamentaux, la reconnaissance de l'importance de la famille, la nécessité de la paix sociale, une option préférentielle pour les plus pauvres. Le bien commun inclut également le souci des générations futures : la terre qui nous est donnée appartient aussi à ceux qui viendront après nous. Quel monde voulons-nous léguer à nos enfants ? L'enjeu c'est notre propre dignité, le sens que nous voulons donner à notre propre vie sur terre. Le style de vie actuel est insoutenable et ne peut que conduire à des catastrophes. Attention à l'individualisme qui rend aveugle aux autres et à l'avenir de l'humanité !

Refusant à la fois les illusions de ceux qui accordent une confiance absolue au progrès et pensent que la technique résoudra tous les problèmes et l'extrémisme de



ceux qui considèrent l'humanité comme une espèce fondamentalement nocive qu'il convient de juguler²², le pape esquisse, dans les chapitres 5 et 6²³, quelques solutions possibles à la crise. Celles-ci passent par le dialogue, dialogue sur l'environnement au niveau mondial pour élaborer des réponses globales ; dialogue entre politique et économie, qui évite la soumission de la première à la seconde pour parvenir à un autre développement, un développement durable qui veille à mettre fin au pillage des ressources naturelles au profit de certains, sans exclure une certaine décroissance²⁴ dans les pays les plus riches pour permettre une saine croissance des pays pauvres ; dialogue aussi des religions entre elles et avec la science, pour mieux penser les problèmes éthiques et s'ouvrir à toutes les dimensions – esthétique, spirituelle –, de la culture humaine.

On ne sortira pas de la crise sans **promouvoir un nouveau style de vie**, respectueux de la nature et soucieux de justice pour tous. Pour cela il faut renoncer à l'attrait

d'une consommation effrénée, qui n'est qu'une fausse liberté imposée par le paradigme "techno-économique"²⁵, et dépasser l'individualisme pour développer la capacité à sortir de soi pour aller vers l'autre. C'est affaire d'éducation et c'est précisément l'objet du dernier chapitre de l'encyclique intitulé : "Éducation et spiritualité écologiques". Il s'agit à la fois d'informer mais aussi d'induire des comportements respectueux de la nature, dans la vie quotidienne de chacun. Il s'agit également d'ouvrir au mystère et à l'émerveillement devant les beautés naturelles. Enfin le pape en appelle à une "conversion écologique"²⁶, une spiritualité écologique qui s'enracine dans la foi chrétienne car vivre la protection de l'œuvre de Dieu est un devoir pour les chrétiens. Cette conversion, dont saint François nous donne l'exemple, implique une démarche de réconciliation avec la création ainsi qu'un style de vie marqué par la simplicité et la sobriété, qui procure la joie et la paix, une paix intérieure liée au respect de la nature et de l'autre dans le souci du bien commun.

On le voit, le pape, à travers une critique très sévère de la modernité, ne renonce toutefois jamais à l'espérance : même s'il déplore la lenteur et l'insuffisance des réactions, il exprime sans cesse sa confiance en la capacité de l'humanité à se tourner vers le bien, comme le montrent déjà certaines réalisations partielles, les mesures prises pour la protection de la couche d'ozone par exemple²⁷. Dieu en effet nous donne les forces nécessaires pour réagir et il ne nous abandonne jamais²⁸.

Cette encyclique est ainsi un **appel vibrant à une prise de conscience et à l'action** : "J'adresse une invitation urgente à un nouveau dialogue sur la façon dont nous construisons l'avenir de la planète²⁹", s'écrit le pape François au début de son texte. Comme le dit Edgar Morin³⁰ : "Cette encyclique est peut-être l'acte 1 d'un appel pour une nouvelle civilisation".

Jean-Louis Gourdain
Rouen

1/ "Sur la sauvegarde de la maison commune" est en effet le sous-titre de ce document. On y reconnaîtra sans doute une expression employée par Mikhaïl Gorbatchev en son temps pour parler du continent européen.

2/ Expression employée au §103

3/ §3 "Je voudrais m'adresser à chaque personne qui habite cette planète" ; Le pape François s'autorise du précédent de Jean XXIII qui, dans Pacem in terris, s'adressait à tous les hommes de bonne volonté.

4/ La note 159

5/ §51

6/ Tel est le titre du chap. 3 : "La racine humaine de la crise écologique".

7/ §104

8/ §115

9/ §122

10/ Chapitre intitulé : "L'évangile de la création".

11/ Dt 22, 6

12/ Ex 23, 12

13/ § 69

14/ Cf. Col 1, 19-20

15/ Rm 8, 22

16/ Voir chap 6, § 236

17/ § 91

18/ §93

19/ §137

20/ C'est le titre du chap. 4

21/ §156-158

22/ §60

23/ Chap. 5 : "Quelques lignes d'orientation et d'action" ; chap. 6 : "Éducation et spiritualités écologiques".

24/ §193

25/ §203

26/ Chap. 6, III : "La conversion écologique".

27/ Cf. § 168

28/ §245

29/ §14

30/ Entretien publié dans La Croix du 22 juin 2015



La Terre, un bien commun ?

Depuis très longtemps, je me dis que pour que nous prenions conscience que la Terre est notre patrie, à nous qui sommes tous des enfants de la Terre, il faudrait qu'un événement vienne nous menacer. J'imaginai alors, en lectrice assidue de romans de science-fiction, qu'il s'agirait d'une invasion de petits hommes verts, Martiens ou autres habitants de planètes lointaines. C'était sans compter sur la tendance à l'auto-destruction de notre humanité !

La Terre, source de toute vie, est en danger. Notre Pape François nous alerte de façon pressante. Nous avons considéré la planète comme un bien dont la jouissance nous était acquise définitivement. C'était un don, nous en étions maîtres. Il n'y avait qu'à puiser dans ces richesses. Certains se sont même donné le droit de se les approprier et de les vendre. Étrange, en effet, de payer l'eau. Bien sûr, le montant de la facture n'est pas tant celle de la consommation de ce précieux liquide, que de la tuyauterie qui l'amène jusqu'à nos robinets, des agents qui assurent la maintenance des circuits et... des dividendes que perçoivent les actionnaires.

L'eau ! Elle nous vient du ciel. Nous ne la fabriquons pas. Elle nous est donnée pour être redistribuée de manière équitable. Enfin, ça devrait être équitable. Or, la répartition sur notre planète n'est pas uniforme. Par endroit, elle abonde et nourrit des plaines fertiles. Dans d'autres, elle est comme une perle rare, qu'il faut chercher, protéger et utiliser avec parcimonie. Les uns manquent d'eau pour des besoins essentiels, pendant que d'autres la gaspillent pour remplir des piscines et

laver leurs voitures de luxe. On n'arrête pas de sermonner les petites gens. On leur fait croire que tous les maux viennent d'eux, de leur mauvais comportement en matière de tri des déchets, en matière de consommation. Mais, l'argent de ceux-là leur permet d'acheter un droit à gaspiller l'eau, comme certaines entreprises achètent un droit de polluer. Plutôt que de faire des travaux pour améliorer le taux de CO₂ qu'elles recrachent dans l'air, elles préfèrent acheter des droits à polluer à des collectivités qui s'efforcent de respecter des normes plus conformes au maintien d'un environnement sain. Elles ne se préoccupent guère de la misère qui découle du manque d'eau ou d'énergie, des maladies qui surgissent en raison de l'empoisonnement de l'air chez les plus pauvres.

À quoi pensent-ils donc ces super-patrons, ces actionnaires avides ? Que les risques ne sont que pour les autres ?

Ils vivent comme s'ils avaient l'éternité devant eux. C'est à peine s'ils pensent à l'avenir de leurs

descendants. Ils vivent le moment présent, l'instant. Ils amassent... Pour qui ? Pour quoi ? À quoi serviront toutes les fortunes qu'ils auront acquises quand il n'y aura plus rien à acheter, plus rien à manger, plus rien à admirer ?

Mais voilà qu'aujourd'hui, la foule des pauvres, des opprimés, vient frapper à nos portes ! Ils viennent de loin, très loin. En dépit des dangers, de la mort qui les poursuit sans cesse. Ils viennent seuls, parfois avec femme et enfants, avec l'espérance d'une vie meilleure. Ils déferlent sur nos côtes européennes. Personne ne s'en souciait vraiment jusqu'à ce qu'un enfant syrien vienne s'échouer sur une plage. Alors, quel émoi ! Comme pour la tuerie de *Charlie Hebdo*. Un élan de générosité, de compassion, de solidarité. Combien de temps va durer l'émotion qu'a suscitée la mort du petit Ayan ?

Oserai-je dire que c'est déjà fini ?

La photo choc qui a fait augmenter les tirages des journaux, vient de se heurter de plein fouet



Fontaine à Vassivière (Creuse)
Photo Suzanne Cahen



à l'afflux des migrants. 60 % de Français se disaient prêts à les accueillir dans des conditions humaines, dignes. Oui, mais... pas chez eux.

Ailleurs, là où les problèmes économiques sont moindres, où le travail est florissant, où l'herbe est verte et où le miel coule à flots. Mais où est-il cet Eldorado ?

Quand on apprend, dans les Ardennes, que des réfugiés syriens arrivent, une quarantaine, filtrés, estampillés, pourvus de tous les papiers justifiant leur présence, on grimace. Quand on se lève un matin et qu'on apprend qu'un autre groupe arrive, en catimini, sans statut, sans papiers, sans qu'on sache vraiment d'où ils viennent, on sait seulement qu'ils viennent de la Jungle de Calais, cette fois, on crie d'indignation, on crie son refus... Refus de l'autre, de l'étranger que l'on avait pourtant vu la veille dans un documentaire qui montrait la réalité de ce camp de rétention, que l'on avait plaint, dont on avait pointé les conditions de vie inhumaines, indignes. Refus, rejet. Il est vrai que pour ce département que l'on dit en grande souffrance, qui est souvent classé en queue de peloton en matière d'emploi, de santé, de formation, cette annonce est insupportable. Aujourd'hui (13 novembre 2015), dans la presse locale, une photo montre des habitants proches de la maison de retraite qui vient d'être vidée pour accueillir ces migrants, le poing levé en signe de protestation véhémement.

Ce sont tous des célibataires sans enfants. Que vont-ils faire là, pendant les longues journées d'hiver ? Ils seront à l'abri certes, mais comme ils ne peuvent pas travailler, quel projet vont-ils pouvoir élaborer ? Comment vont-ils être reçus, s'ils se promènent en ville ?

Souvent un parallèle est fait avec les migrations précédentes des Polonais, Espagnols, Italiens, Algériens. Celle-ci n'est pas comparable. On a fait venir les premiers pour reconstruire la France de l'après-guerre et ils se sont intégrés peu à peu dans la population. Mon père faisait partie de ceux-là. Il venait de la belle province de Toscane. À cette époque, le travail ne manquait pas. On pouvait le partager. Et pourtant... l'intégration a été difficile. Et je me souviens encore qu'il a été accusé de "venir manger le pain des français".

Le sujet des migrants me touche donc de près. Mais je comprends les réactions de colère de mes concitoyens. "Et pour nos

SDF ?", demande l'un. "Et pour moi ?", dit une autre qui ne retrouve pas de travail et ne dispose que du RSA pour vivre.

Jésus admirait la veuve qui a mis ses deux piécettes dans l'offrande, car elle donnait sur son indigence, parce qu'elle donnait tout ce qu'elle avait. Dans mon département, comme sans doute dans d'autres, c'est aussi l'indigence que l'on va partager.

Loin de rassembler les gens, les guerres, la misère, la souffrance ont pour effet le rejet, le refus de l'autre perçu comme une menace. Décidément, il aurait mieux valu une attaque d'Aliens.

Marie-Inès Silicani
Charleville,

13 novembre 2015 - 15h30

Ce matin 14 novembre 2015, avant même de sortir du lit, j'ai consulté les actualités sur internet...





Le bien commun en agriculture

Plantes et semences sont un bien commun, mais certains se les approprient...

Semences, brevets sur le vivant... que faire ?

Expériences, cheminement...

Le bien commun n'appartient ni à une élite, ni à aucune créature ou système, mais bien au vivant dans son ensemble. Tout être vivant sur notre terre participe au bien commun de tous.

Sujet très vaste...

Le vivant est tout ce qui vit sur terre. Tout est vie, des plus visibles, comme les plantes, les animaux, les insectes, de l'infiniment petit à l'infiniment grand, l'eau et les minéraux...

On ne peut pas ici les lister tous. Je viens de me rendre compte que j'avais oublié l'être humain... Rassurez-vous, il est très présent dans la suite de mon témoignage.

Le bien commun, en agriculture, c'est un libre accès aux ressources naturelles, ici végétales, équitablement partagées, librement cultivées, pour que les semences et les plantes comestibles servent ainsi de nourriture, de médicament, de matériau... Une plante est un bien commun, une utilité, pour beaucoup d'espèces auxquelles elle peut procurer un bienfait. L'interaction entre les espèces et la biodiversité est ainsi un bien commun qui participe à la vie de la nature dont aucune va-

riété ne peut être exclue, ni exploitée par une seule élite, ni soumise à des brevets qui en limiteraient l'utilisation et le libre accès à tous.

L'homme - le voilà -, s'approprie trop souvent le droit de vie ou de mort sur le vivant sans comprendre l'enjeu qui est entre ses mains, surtout quand les intérêts et le profit viennent en fausser la donne. Il est à noter que la terre nourricière n'est exploitée que par les êtres humains.

En agriculture, le fait de récolter, sélectionner et échanger les semences entre paysans est une pratique qui vient de nos lointains ancêtres, les premiers agriculteurs, qui ont appris, par l'obser-





vation de la nature, à domestiquer certaines plantes riches en éléments nutritifs ou utiles pour l'ensemble du vivant. L'homme a donc mis son intelligence pour, petit à petit, partager le bien commun, fruit de son labeur.

Le paysan qui conserve une partie de sa récolte pour perpétuer et garder la vie de la semence dont il a pris soin, pour l'adapter à son terroir, son climat et ainsi l'appriivoiser pour ses besoins et ceux d'une communauté, révèle une manière noble de respecter le vivant.

Aujourd'hui, les semences sont entre les mains de firmes agro-semencières, qui ne pensent plus à la vie présente dans une graine, mais au bénéfice qu'elle va générer au travers d'une vie asservie au profit, de brevets revendiqués sur les traits natifs des plantes de nos champs et les variétés paysannes entretenues amoureusement depuis des générations. Ces semences sont ainsi, sans qu'on le sache, couvertes par des brevets industriels. Toute la diversité du vivant peut désormais être confisquée par ces brevets s'octroyant la propriété industrielle sur des plantes.

Ces brevets marquent la fin du droit des paysans et des jardiniers de multiplier et sélectionner des semences, de les échanger ou de les vendre.

Les agro-semenciers qui aujourd'hui détiennent le monopole sur les semences font courir à l'humanité un très grand risque car ils appauvrissent la biodiversité des espèces par une sélection trop rigoureuse, qu'ils ont bâtie sur la base de la rentabilité et de l'exclusivité.

L'association "Pétanielle" ou "Semeurs et semeuses de la biodiversité des jardins et des champs" tente de redonner à des variétés de semences de blés anciens, retrouvées au fond de frigos, une nouvelle vie. À partir d'une toute petite poignée de graines, l'association confie à de méticuleux jardiniers le soin de la multiplier en précieuses graines rendues ainsi cultivables jusqu'à la prise en charge par des paysans, qui à leur tour la développeront et rendront ainsi la vie à des céréales qui risquaient d'être perdues à jamais. On retrouve alors des variétés aux propriétés très intéressantes, qui redonnent à des produits comme le pain le goût d'autrefois, le vrai goût.

J'ai connu sur un marché, en tant que jardinier, Blandine, productrice de farine bio, qui selon le dire de ses clients "fait du chemin". Parmi ses farines, "le barbu de Lacaune", cultivé par son mari Daniel sur la ferme de "La Borie Maigre", est issu de cette variété locale. Sur l'invitation de Blandine, j'ai fait connaissance de l'association et me suis décidé à consacrer un mètre carré de mon jardin à cette action de sauvegarde du vivant.

Éprouvant une véritable admiration pour une variété ancestrale, le Petit Épeautre, je me suis mis au travail et j'ai semé, à partir d'un mètre carré d'herbe retournée, la précieuse semence, le 29 Octobre 2014. Cela a été pour moi une riche expérience. Semaine après semaine, j'ai vu grandir cette céréale, qui en plus de ses qualités



gustatives, est une très belle plante. À son arrivée à maturité est venu le temps de la moisson. Les tiges coupées une à une ont été mises en gerbes pour attendre le rendez-vous des battages. Les grains ainsi récoltés ont été soigneusement répertoriés, mis en sachets et distribués, pour être à nouveau semés à la saison suivante. C'est l'aboutissement d'un travail que tout un chacun peut faire pour préserver, même à petite échelle, le vivant, et la biodiversité si indispensable de nos jours qui contribue au bien commun.

Bernard Gisclard
Tarn
gisclardbernard@orange.fr



Lutter contre la pauvreté

Dans ce numéro sur la notion de “bien commun”, il nous a paru intéressant d’interroger et d’écouter un homme politique, ex-politique plutôt, et chrétien affiché. Étienne Pinte fut longtemps député UMP (de 1973 à 2012) ainsi que maire de Versailles (1995-2008) ; aujourd’hui, il a quitté un parti qui, dit-il, ne répond plus à ses valeurs. Nommé depuis 2010 à la tête du CNLE (Conseil National de Lutte contre la pauvreté et l’Exclusion), il fait de la politique autrement. Il a bien voulu nous accorder cet entretien :

Lignes de crêtes – Dans “bien commun” il y a deux mots, le “bien”, et “commun” : pour le second, qu’est-ce qui fait de nous une “communauté” aujourd’hui ? Sur quoi faut-il mettre l’accent ?

Étienne Pinte – Tout d’abord, je suis content que vous ayez d’emblée parlé de bien commun et pas d’intérêt général ; les deux notions sont bien différentes, et la première est bien plus importante. Chacun d’entre nous appartient à une communauté, nationale, régionale, départementale, communale, familiale, associative aussi pour certains, religieuse pour d’autres... Nous vivons ensemble et nous nous retrouvons autour de valeurs communes. La première d’entre elles est pour moi la solidarité, l’accueil et la fraternité. En ce moment, on parle beaucoup des réfugiés syriens, irakiens... C’est la communauté qui doit les accueillir, car on se rend compte qu’on ne peut pas agir seul dans l’accueil des autres. De plus, les besoins sont divers : logement, accompagnement pour l’insertion (y compris l’apprentissage de notre langue), aide dans les démarches administratives, scolarisation des enfants... ce sont là différents volets, tous importants, qui mettent en œuvre une panoplie de services et de bénévoles ; en tout cas, les communautés d’hommes et de femmes concourent à cet accueil. Sinon, d’une manière plus générale, le “bien commun” pour

moi s’articule autour de deux notions : donner un sens à sa vie ; s’engager en faveur de l’homme. Cela nous concerne tous.

Ldc – Qui doit (ou devrait) décider ou dire (ou proposer) quel est le “bien commun” ?

É. P. – Le bien commun n’est pas l’apanage ou le monopole d’une catégorie de personnes : nous devons tous pouvoir nous y retrouver et personne ne doit en faire “son” affaire. Ce qui nous rassemble, autour de cette notion, c’est l’éthique, la façon dont les êtres humains doivent se comporter, agir et être, entre eux et envers ceux qui les entourent. Par exemple, pour tous ceux qui appartiennent à une religion, à une croyance, quelle qu’elle soit, nous partageons tous le sens du “spirituel”, nous possédons un “état d’esprit spirituel”. Cet état d’esprit d’essence spirituelle dépasse les religions. Avec un ami très cher, Jack Ralite, lui agnostique, moi chrétien, nous sommes sollicités pour dialoguer sur la notion d’idéalisme par exemple... Il n’y a pas de barrière quand on partage des valeurs communes. Et quant à la notion de “spiritualité”, je pense à cette rencontre à laquelle j’ai assisté, lorsque je vivais au Japon, entre des religieuses japonaises catholiques et des moines bouddhistes zen : il y a eu un moment extraordinaire de partage, de dialogue, une élévation commune, qui m’a

fait appréhender ce que pouvait être une véritable transcendance spirituelle, entre personnes qui n’appartiennent pas à la même religion.

Ldc – Comment l’État, dans une démocratie, peut-il, ou doit-il être garant du bien commun ?

É. P. – Certes, l’État doit garantir le bien commun, mais il y a d’abord besoin de le définir, et ce n’est pas à l’État seul d’imposer ce qu’est le bien commun. Et quelles sont ses priorités. Pour moi, aujourd’hui, celles-ci passent clairement par la lutte contre la pauvreté. Très concrètement l’État doit tout mettre en œuvre pour lutter contre ce que j’avais défini, il y a cinq ans, aux Semaines Sociales, comme les “5 piliers” de la pauvreté : l’insuffisance de logement, le manque de formation, le chômage, les besoins de santé et enfin le manque d’accès aux moyens de communication. À l’époque, encore député, j’ai été interpellé par une femme qui m’a expliqué ce jour-là que sa famille et elle vivaient à sept personnes dans 18 m² insalubres... raison pour laquelle la PMI voulait lui enlever la garde des deux plus jeunes enfants, pour les “protéger”, pour leur “bien”, contre les risques de saturnisme. C’était un cas très concret et pour lequel le “bien commun” passait évidemment par un logement décent pour toute la famille. Face à toutes les pauvretés, je considère que



c'est à l'État régalien de rétablir les équilibres. Récemment, au Havre, le Forum mondial de l'économie positive avait choisi comme thème "la France et le monde en 2030" ; l'un des axes majeurs était, je ne dis pas d'éradiquer, mais de diminuer la pauvreté, ou au moins d'en ralentir la progression (cf. le rapport Attali au Président Hollande). Or on constate que la pauvreté augmente en Europe ! Et les programmes pour la lutte diminuent. Le "programme 20-20", dont l'objectif était que, dans les 28 pays de l'Union européenne, 20 millions de citoyens puissent sortir de la pauvreté d'ici l'année 2020, est revu à la baisse, on ne parle plus que de 12 à 15 millions. Combien seront-ils réellement dans 5 ans ? Il faut savoir qu'en France, aujourd'hui 8,5 à 9 millions de personnes vivent

sous le seuil de pauvreté ; 14 % de la population nationale, dans le pays considéré comme le 6^e plus riche du monde ! (dont 30 % d'enfants, ce qui fait 3 millions de mineurs...) Et que 3 millions de personnes vivent sous le seuil de la très grande pauvreté (moins de 600 €/mois). Le bien commun, c'est d'abord que ces quelque 9 millions de personnes aient des conditions de vie décentes. Autres bases du "bien commun" : l'accueil, la solidarité vis-à-vis des étrangers en souffrance. Cela a toujours été une tradition de notre pays. Pendant de nombreuses années la France recevait en moyenne 60 000 demandes de droit d'asile par an, ce qui la plaçait au 2^e rang derrière les USA. Aujourd'hui, elle est derrière l'Allemagne et la Suède, mais reste en 4^e ou 5^e position.

Ldc – Diriez-vous que la politique, les hommes politiques, ai(en)t le souci du bien commun ?

É. P. – Ils ne donnent pas l'impression que c'est toujours leur priorité. Depuis environ 30 ans, et ce quelle que soit leur sensibilité politique, les différents gouvernements n'arrivent pas à régler la double question de la lutte contre la pauvreté et de la crise du logement social. Ce qui a un impact indéniable sur la "frilosité" dans l'accueil des réfugiés aujourd'hui. Les responsables politiques se sont peu à peu éloignés des réalités humaines dès les années 70-80, pour plusieurs raisons. Quelles sont-elles ? D'abord, les deux premières crises pétrolières ont fait redécouvrir aux Français la notion de chômage. Ensuite la politique de rapprochement familial



pour les travailleurs immigrés, bonne en soi, et geste humain, n'a pas été préparée ni accompagnée : ces familles se sont retrouvées dans des banlieues ghettos où se concentrent aujourd'hui de très nombreux problèmes. Il aurait fallu insérer, accompagner. Nous n'avons pas été à la hauteur du défi. Enfin, dernier point, les politiques n'ont pas pris la mesure de la dislocation des familles, qui a commencé dans les années 80. Aujourd'hui il y a 1,5 million de familles monoparentales dont un tiers vit sous le seuil de pauvreté, avec tous les problèmes financiers et sociaux que cela pose. Sans compter que le logement social n'a rien anticipé non plus : par exemple, si la mère peut garder le logement social avec ses 3 enfants, comment permettre au père d'accueillir ses enfants de façon décente dans le cadre de la garde partagée ? C'est presque impossible pour lui ! Donc la société a évolué, c'est un fait, et les politiques n'ont pas ou très peu pris en compte toutes ces réalités. Le "bien commun" aurait pourtant voulu qu'on y pense beaucoup plus tôt ... et qu'on ne fasse pas qu'y penser !

Ldc – La France et les Français s'éloignent-ils de cette vision élargie du bien commun ?

É. P. – Il semble que oui, et que ce soit en majeure partie lié au contexte économique. Quand la croissance et la prospérité étaient là, les Français n'étaient pas gênés par le rapprochement familial ni l'accueil des étrangers ; mais avec la crise, la tentation du repli sur soi est plus forte ! Il n'y a

qu'à voir les récentes réactions négatives, au sujet des réfugiés, qui mettent en avant "nos" pauvres et "nos" SDF ! La peur du lendemain, toutes les incertitudes, font que les Français se retranchent sur leur vécu de proximité, se demandent si leurs enfants auront au moins la même vie qu'eux... ces attitudes ne sont pas forcément conscientes, c'est malheureusement humain. Aujourd'hui, par exemple, entre amis, quand on prend des nouvelles, on demande si tout va bien, et si tous les enfants ont un travail, si tous ont un logement... Cela me frappe car on n'entendait pas cela il y a 20 ou 30 ans !

Ldc – Avec le recul, qu'avez-vous fait pour le bien commun ? Ou que regrettez-vous de ne pas avoir fait ?

É. P. – Il me semble avoir toujours milité pour le bien commun, et je pense avoir à peu près réussi ce que j'ai entrepris. J'ai toujours œuvré en faveur de l'amélioration des relations sociales dans l'entreprise. J'ai aussi combattu toutes les lois qui voulaient durcir, diminuer ou limiter les droits des étrangers ou le droit d'asile et ce quelle que soit la majorité au pouvoir. Pour moi, ces engagements sont fondamentaux. Il faut dire que c'est lié à mon histoire personnelle : en 1940, mes parents, et moi-même avons fui la Belgique (je suis d'origine belge) et nous nous sommes retrouvés en France, dans les Pyrénées. Mes parents se sont engagés dans la Résistance et pour nous protéger au cas où la Gestapo les arrêterait, mes frères et moi-même

avons été séparés d'eux et confiés à une famille d'accueil : c'étaient des réfugiés espagnols, qui avaient fui la guerre d'Espagne en 36 ! Alors, être réfugié, immigré, étranger... je sais ce que c'est ! Et s'il y a une chose que je regrette, moi qu'on a souvent décrit atypique, ou "canard sauvage" à l'ex-UMP, c'est de ne pas l'avoir été assez, de ne pas avoir suffisamment secoué le cocotier sur ces sujets ! Je me souviens quand même, lorsqu'un projet de loi a été présenté au Parlement, d'avoir vigoureusement protesté contre le projet de tests ADN qui avait pour objet de trier les immigrés. Nous étions deux seulement en Commission à nous y opposer, mais cela a suffi à réveiller les consciences, puis le mouvement a pris de l'ampleur. Finalement, la loi a été votée, mais nous avons tellement "torturé" ce texte, pour en minimiser la portée, que les services du Ministère de l'immigration (d'É. Besson) n'ont jamais pu en sortir les décrets d'application en 2009...

Réveiller les consciences comme le prônait Albert Camus, considérer chaque homme comme une histoire sacrée à la suite de Jean Vanier, le fondateur de l'Arche, tels seraient les signes de mes chemins de vie.

Propos recueillis
par Catherine Réalini
Île-de-France



Logiciels libres et “creative commons” : les biens communs étendus aux œuvres

La vieille notion anglo-saxonne de “commons” désigne traditionnellement les “biens” accessibles et utiles à tous les membres de la communauté humaine : l’air, l’eau, une terre habitable... Ce sont aussi des anglo-saxons qui ont proposé d’étendre ce concept philosophico-juridique à d’autres types de biens, en particulier les productions culturelles.

Le mouvement à l’origine de cette extension est celui des “logiciels libres”. Il remonte aux débuts des réseaux informatiques, dans les années 70. Certains pionniers de la programmation trouvent alors naturel de créer en commun et de partager librement les codes qu’ils produisent, en dehors de tout droit d’auteur et échange marchand. Ils s’opposent alors à l’industrie naissante des logiciels qui, elle, commence à monnayer chèrement ses produits. Leur démarche est à l’unisson de l’esprit libertaire de l’époque dont ils partagent bien souvent les valeurs. Elle est favorisée par la facilité inédite avec laquelle on peut reproduire et échanger des programmes. Pour garantir la pérennité de leur approche, ils en

viennent à théoriser cette “création accessible à tous” en définissant des “licences libres”. Le terme date de 1985, il est dû à Richard Stallman, informaticien militant et brillant, auteur de programmes encore utilisés de nos jours, véritable gourou de sa communauté.

Un logiciel en “licence libre” peut être utilisé, modifié, échangé et distribué librement en vertu du statut de “copyleft” (jeu de mot sur le “copyright”, le droit d’auteur américain) qui lui est associé. C’est un nouveau type de “bien commun”. Des programmes tels que Ubuntu (système d’exploitation alternatif à Windows qui, lui, n’est pas du tout libre), LibreOffice (alternative à MicrosoftOffice) relèvent de ce statut. Ils sont non seulement gratuits mais aussi et surtout “ouverts”, au sens où leur code est lisible et modifiable par tous, contrairement aux logiciels “propriétaires” dont seule une version “exécutable” (illisible, même par les informaticiens les plus pointus) est fournie aux acheteurs. Cela garantit qu’aucun “code caché” n’y est dissimulé à l’insu des utilisateurs, et que tous

Les licences “creative commons” sont les héritières de ce premier mouvement. Elles sont applicables à n’importe quel produit. Elles ont été proposées en 2002 par Lawrence Lessig, un juriste américain très au fait des nouvelles technologies (et récent candidat éphémère à la primaire démocrate actuellement en cours aux États-Unis, pour promouvoir un changement de mode de scrutin dans son pays), via une organisation non gouvernementale créée pour l’occasion. Elles se déclinent suivant plusieurs variantes plus ou moins “ouvertes”, qui statuent sur l’attribution du produit à son créateur, sa distribution et son caractère marchand. Des petits logos associés au produit explicitent ces différentes propriétés. Elles sont maintenant couramment associées à des photos, des morceaux de musique, des livres, des films... particulièrement ceux disponibles sur Internet.

On est donc passé en quelques décennies d’une notion de “biens communs naturels” à ces “biens communs culturels” d’un nouveau genre. L’informatique a joué dans cette évolution le rôle de catalyseur, mais les produits qu’elle concerne vont maintenant bien au-delà des seuls logiciels. Les “creative commons” sont une invitation à tous à alimenter le patrimoine commun de l’humanité.

Isabelle Tellier
Paris



les informaticiens du monde peuvent contribuer à améliorer ses éventuelles failles de fonctionnement ou de sécurité. Des variantes de la licence libre de base ont été définies dans divers pays du monde, pour la mettre en conformité avec la législation nationale.



Des bénévoles utilisés par les institutions ?

L'urbanisme de "dalle", en vogue dans les années 60/80, conséquence des théories mal comprises de Le Corbusier (séparation des circulations piétonnes et automobiles) induit à présent des usages délinquants non prévus par les architectes et les aménageurs. Ce phénomène de labyrinthe permet à la fois de planquer, de guetter, de se déplacer pour échapper à la surveillance et de se ménager des issues multiples. C'est ce que nous avons dans un quartier de Pantin.

Notre association de défense des locataires du logement social CLCV* oscille entre l'accroissement de la répression, donc plus de moyens policiers (avec débat sur les mesures éducatives à mettre en œuvre), et la prévention "situationnelle" qui consiste à casser le labyrinthe, le fermer (on appelle cela le résidentialiser). N'étant ni décideur, ni sponsor mais acteurs de terrain, partenaires reconnus, notre association a été invitée à une

"grand-messe" en Mairie. L'élu à la politique de la Ville nous a demandé de nous inscrire dans la Stratégie Nationale de la Prévention de la Délinquance. On nous a exposé le cadre juridique : l'article 132-7 du code de la sécurité intérieure qui met en place le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance. Celui-ci favorise l'échange d'informations entre les responsables des institutions et les organismes concernés. Il peut définir des objectifs communs pour la préservation de la sécurité et de la tranquillité publique. Cet échange d'informations permet aux membres de notre groupe de signaler dans le

respect de l'article 3 (devoir de réserve et obligation de discrétion), les situations difficiles au regard du risque de délinquance, et de s'assurer qu'elles sont bien prises en compte par une des institutions concernées.

Les jeux de ballon - je dirais plutôt le football urbain : les shoots au but contre les murs et les volets roulants-, les pétards et autres mortiers, les discussions nocturnes bruyantes s'épanouissent ici et là dès lors que l'on laisse faire et que parents, gardiens, bailleurs, autorités municipales, police nationale, voisins... n'assument pas leurs responsabilités. L'élaboration d'une "loi du vivre ensemble" à l'initiative des associations de résidents,

du bailleur, et la mise en place de sanctions en cas de non-respect n'est certes pas la panacée, mais mérite d'être tentée.

Chantal Guilbaud
Seine-saint-Denis

**Consommation, Logement et Cadre de Vie*

Photo Chantal Guilbaud



Le temps comme bien commun

Patricia est fonctionnaire territoriale, âgée de 42 ans, mais son mari est en train de mourir. Patricia a utilisé toutes ses RTT* pour être le plus possible auprès de lui. Son médecin ne lui propose plus d'arrêt de travail pour maladie. Patricia retourne au bureau le cœur lourd. À la pause du matin, ses collègues comprennent son désespoir. Quelques mails échangés entre eux, un autre envoyé à la direction du personnel... C'est possible, alors ils le font : donner leurs RTT pour Patricia, pour qu'elle puisse être là, près de son mari en sa toute fin de vie.

Chantal Guilbaud

**Réduction du Temps de Travail*



L'élu, le bien commun et l'humain

Conseiller municipal depuis 1977, maire pendant 25 ans, président d'un syndicat intercommunal regroupant 136 communes et plus de 90 000 habitants, j'ai toujours éprouvé le besoin de chercher à savoir ce qu'un élu peut ou ne peut pas faire pour le bien commun.

Premier élément que l'on ne peut ignorer : le besoin que l'on a d'être au service de l'humain. Une fonction électorale n'est pas l'aboutissement d'un projet personnel, mais doit être, au contraire, un engagement profond au service des autres : en quelques mots, ces gens qui nous font confiance mais qui, en revanche, attendent beaucoup de notre action.

Le maire, ou plus généralement, le responsable d'une collectivité peut-il donc satisfaire toutes les attentes de ses concitoyens ? Un début de réponse ne peut se faire si l'on oublie que chacun attend beaucoup de la société, même s'il est prêt à s'engager pour œuvrer dans le sens de l'intérêt général. Chaque action menée, chaque décision prise devront donc être accompagnées de beaucoup de pédagogie, de beaucoup d'explications qui, très souvent pourtant, nous paraissent inutiles. L'élu est donc en permanence confronté aux problèmes que connaissent les citoyens. Citons simplement pour illustrer ce propos : le logement, l'emploi, les fins de mois difficiles, la scolarité des enfants, l'aide à apporter aux aînés, l'accès aux loisirs...

Ces questions sont d'autant plus délicates à traiter que l'on voit trop souvent ce qui va bien chez son voisin en occultant les problèmes auxquels il peut aussi être confronté.

En cherchant à tout moment à apporter des réponses satisfaisantes à ses interlocuteurs, l'élu devra aussi aborder les grands problèmes de société. Peut-on en effet ignorer que la plus grande part des richesses est entre les mains d'une infime minorité ? Peut-on faire l'impasse des énormes profits de quelques actionnaires qui oublient simplement que ce sont celles et ceux qui travaillent qui produisent ces richesses mais qu'ils n'en bénéficient pas ?

Ces quelques sujets, rapidement évoqués m'amènent, bien évidemment, à affirmer, très clairement, qu'un mandat d'élu est éminemment politique. L'apolitisme dans la gestion n'existe pas. Est-ce à dire pour autant qu'il faut une unité de pensée pour être en mesure d'assurer une gestion qui placera au centre le bien commun ? Que non, bien sûr ! C'est au contraire en

confrontant des opinions différentes que nous sommes en mesure d'aller de l'avant. C'est à partir de ces discussions, de ces réflexions, que nous élaborons les axes de travail qui nous permettent de répondre le mieux possible aux attentes de tous.

La gestion d'une collectivité ne peut, en aucun cas, se résumer à régler des problèmes individuels. Elle doit, au contraire, faire appel à l'intelligence de tous pour que les réalisations correspondent aux aspirations du plus grand nombre. Ce n'est pas toujours facile mais ayons au moins le plaisir d'avoir tenté d'y parvenir. Faire vivre la démocratie, quel beau challenge pour les élus d'aujourd'hui et de demain !

Pierre Courtadon

Conseiller municipal et communautaire
Maire honoraire de Varennes sur Allier
Président du syndicat intercommunal
des ordures ménagères Sud Allier





Dieu agit dans un seul

Deux passages de la première lettre de Paul aux Corinthiens qui se répondent.

Tout commence par une indignation de l'apôtre. Ce qu'on lui a rapporté des assemblées dominicales de Corinthe est pour lui objet de scandale. Elles ne sont plus dignes d'être qualifiées d'eucharisties : "Ce n'est plus le Repas du Seigneur que vous prenez... chacun prend son propre repas". Chacun apporte ses provisions et on ne partage pas ! Certains se goinfrent tandis que d'autres, ayant terminé leur maigre pitance, les regardent avec une envie qui se change en indignation quand ils constatent que ceux-là ont abusé de la boisson !

Peut-on être à ce point aveugle qu'on ne voie rien de la situation de celui qui est à nos côtés et avec qui on vient partager le repas du Seigneur ? Si on est fermé à ce point, crie Paul, eh bien, qu'on reste chez soi ! Alors, au lieu de venir au repas chrétien, on se livrera à la glotonnerie et à la beuverie, mais on n'insultera pas la pauvreté des frères !

Cependant Paul choisit de ne pas entrer dans des propos moralisateurs, mais de recentrer son propos sur le Christ lui-même. Son témoignage, il nous dit qu'il l'a reçu du Seigneur lui-même. Peu importe qu'il lui soit venu par l'intermédiaire de ses catéchistes, le récit de l'institution de l'eucharistie l'a mis en contact avec le Seigneur lui-même, lui faisant comprendre la signification de l'acte que celui-ci posait.

"La nuit où il était livré..." L'usage du passif nous interroge d'emblée. Certes, c'est Judas qui a trahi Jésus, c'est lui qui l'a dé-

Ce n'est pas l'homme en effet qui a été tiré de la femme, mais la femme de l'homme ; et ce n'est pas l'homme, bien sûr, qui a été créé pour la femme, mais la femme pour l'homme. Voilà pourquoi la femme doit avoir sur la tête un signe de sujétion, à cause des anges. Aussi bien, dans le Seigneur, ni la femme ne va sans l'homme, ni l'homme sans la femme ; car, de même que la femme a été tirée de l'homme, ainsi l'homme naît par la femme, et tout vient de Dieu.

Jugez-en par vous-mêmes. Est-il convenable que la femme prie Dieu la tête découverte ?

La nature elle-même ne vous enseigne-t-elle pas que c'est une honte pour l'homme de porter les cheveux longs, tandis que c'est une gloire pour la femme de les porter ainsi ? Car la chevelure lui a été donnée en guise de voile.

Au reste, si quelqu'un se plaît à ergoter, tel n'est pas notre usage, ni celui des Églises de Dieu.

Et puisque j'en suis aux recommandations, je n'ai pas à vous louer de ce que vos réunions tournent non pas à votre bien, mais à votre détriment. Car j'apprends tout d'abord que, lorsque vous vous réunissez en assemblée, il se produit parmi vous des divisions, et je le crois en partie. Il faut bien qu'il y ait aussi des scissions parmi vous, pour permettre aux hommes éprouvés de se manifester parmi vous.

Lors donc que vous vous réunissez en commun, ce n'est plus le Repas du Seigneur que vous prenez. Dès qu'on est à table en effet, chacun prend d'abord son propre repas, et l'un a faim, tandis que l'autre est ivre. Vous n'avez donc pas de maisons pour manger et boire ? Ou bien méprisez-vous l'Église de Dieu, et voulez-vous faire honte à ceux qui n'ont rien ? Que vous dire ? Vous louer ? Sur ce

noncé aux autorités et qui a conduit la troupe envoyée pour l'arrêter. Mais si Jésus a consenti à cet acte en ne se rebellant pas, n'est-ce pas qu'il y voyait la volonté de Dieu de le livrer, de le remettre au pouvoir des hommes ? Ce verbe *livrer* (*paradidômi*) est construit sur la racine du verbe

donner (*didômi*) pour exprimer comment il s'agit ici d'un don total. Et cette action du don est soulignée dans ses paroles : "Ceci est mon corps, qui est *pour vous*". Une variante du texte ajoute même : "[il] est donné pour vous". Quant à la parole sur la coupe, elle identifie le repas chrétien comme



but : le bien commun

point, je ne vous loue pas. Pour moi, en effet, j'ai reçu du Seigneur ce qu'à mon tour je vous ai transmis : le Seigneur Jésus, la nuit où il était livré, prit du pain et, après avoir rendu grâce, le rompit et dit : "Ceci est mon corps, qui est pour vous ; faites ceci en mémoire de moi". De même, après le repas, il prit la coupe, en disant : "Cette coupe est la nouvelle Alliance en mon sang ; chaque fois que vous en boirez, faites-le en mémoire de moi". Chaque fois en effet que vous mangez ce pain et que vous buvez cette coupe, vous annoncez la mort du Seigneur, jusqu'à ce qu'il vienne. Ainsi donc, quiconque mange le pain ou boit la coupe du Seigneur indignement aura à répondre du corps et du sang du Seigneur.

Il y a, certes, diversité de dons spirituels, mais c'est le même Esprit ; diversité de ministères, mais c'est le même Seigneur ; diversité d'opérations, mais c'est le même Dieu qui opère tout en tous. À chacun la manifestation de l'Esprit est donnée en vue du bien commun. À l'un, c'est un discours de sagesse qui est donné par l'Esprit ; à tel autre un discours de science, selon le même Esprit ; à un autre la foi, dans le même Esprit ; à tel autre les dons de guérisons, dans l'unique Esprit ; à tel autre la puissance d'opérer des miracles ; à tel autre la prophétie ; à tel autre le discernement des esprits ; à un autre les diversités de langues, à tel autre le don de les interpréter.

Mais tout cela, c'est l'unique et même Esprit qui l'opère, distribuant ses dons à chacun en particulier comme il l'entend. De même, en effet, que le corps est un, tout en ayant plusieurs membres, et que tous les membres du corps, en dépit de leur pluralité, ne forment qu'un seul corps, ainsi en est-il du Christ. Aussi bien est-ce en un seul Esprit que nous tous avons été baptisés en un seul corps, Juifs ou Grecs, esclaves ou hommes libres, et tous nous avons été abreuvés d'un seul Esprit.

Première épître de Saint Paul aux Corinthiens 11, 8-27 ; 12, 4-13

repas du Seigneur. Lorsque les chrétiens se réunissent et partagent le pain et la coupe, ce n'est plus leur propre repas qu'ils prennent, mais celui du Christ Jésus. C'est lui qui préside le repas, qui rompt le pain et leur fait passer la coupe. Faire autre chose, c'est nier l'action du Seigneur qui s'est

donné pour le salut du monde, c'est rester, ainsi que Paul le dit, dans la condamnation, en refusant de s'ouvrir au salut donné par le Christ.

Celui-ci se manifeste dans le don de l'Esprit. Le second passage prolonge le premier. Paul nous renvoie ici à l'action trini-

taire : diversité de dons... le même Esprit ; diversité de ministères... le même Seigneur ; diversité d'opérations... le même Dieu. S'il y a multiplicité des dons, des ministères et des opérations, il n'y a qu'un seul Dieu qui agit, dans un seul but : le **bien commun**. Il veut construire une communauté unie. Pourtant, il y a diversité des charismes, dont Paul nous donne une liste. Les fidèles ne seront-ils pas encore tentés par l'orgueil, ne seront-ils pas tentés de se valoriser les uns devant les autres ? Là encore, Paul les invite à élever leur regard, à admirer comment c'est l'unique Esprit Saint qui agit et comment il le fait pour bâtir un seul corps.

Paul reprend ici cette image du corps qu'il affectionne particulièrement. Les membres sont divers, dit-il, mais le corps est un, – il renvoie de nouveau à la figure du Christ. Il renchérit : par le baptême, nous avons été intégrés dans ce corps, et cela, c'est l'action de l'Esprit. Ce corps de l'Église, il invite à en regarder la diversité : juifs et Grecs, esclaves et hommes libres. Diversité de nations et de cultures, diversité de conditions, mais au terme, encore la figure de l'unité, celle de l'Esprit, unique même s'il est multiforme.

Décentrons-nous de nous-mêmes, élevons notre regard. La visée du bien commun, c'est le Christ qui nous la propose, c'est lui qui nous en a montré le chemin par ce don qu'il nous fait de lui-même. L'Esprit Saint, nous le recevons pour que nous la réalisons. La variété de ses dons nous aide à faire d'une diversité humaine une communauté fraternelle.

Daniel Moulinet
Aumônier national de CdEP



Et ailleurs ?

Préservons la Terre

Dans la région nord-ouest du Burkina Faso, les terres ne cessent de se dégrader sous l'effet combiné du réchauffement climatique, de pluies rares mais de plus en plus violentes et de l'action des hommes. Des agro-écologistes tentent de promouvoir des méthodes de cultures respectueuses des plantes et des sols, pour cela ils incitent les paysans à retrouver des méthodes ancestrales de cultures plutôt que de leur faire utiliser des engrais chimiques, des pesticides et des semences OGM. Le principe essentiel est de retenir l'eau de ruissellement par différents moyens : pratique du zai, aménagement de cordons pierreux, fabrication et utilisation de compost, plantation d'arbres pour donner de l'ombre aux plantes.

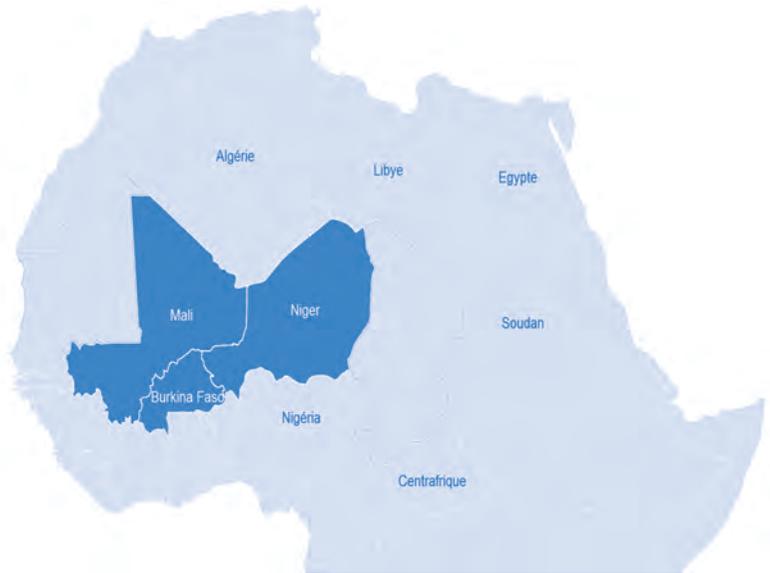
L'agro-foresterie - une approche qui consiste à intégrer des arbres dans le système de productions agricoles - a déjà gagné de vastes secteurs du Burkina Faso, du Niger et du Mali voisins. Ainsi des milliers d'hectares semi-désertiques ont été transformés en

terres plus productives. Cette **Régénération Naturelle Assistée** (RNA) consiste à planter des arbres au milieu des cultures vivrières ; ces arbres protègent du vent les cultures maraîchères, les jeunes pousses de mil et de sorgho et contribuent à maintenir l'humidité du sol, leur ombre préserve les cultures fragiles de la chaleur ; leurs feuilles tombées forment une sorte de paillis et augmentent la fertilité du sol.

“L'arbre attire la pluie et protège du vent et de l'érosion. Ses fruits nourrissent les hommes et les animaux, ses feuilles et ses écorces nous soignent. Il produit du bois nécessaire à la cuisson des aliments.” disent les Africains.

À vrai dire ces paysans ne plantent pas d'arbres, ils gèrent et protègent les graines qui germent spontanément dans le compost déposé dans les potagers. Ces arbres sont des espèces endémiques (acacias, marulas*, karités, moringas*, jujubiers..), protégés et gérés par les paysans, ils grandissent et contribuent à améliorer le rendement des cultures tout en fertilisant le sol. Ils résistent à la sécheresse alors que les arbres plantés, donc importés d'ailleurs, meurent au bout d'un ou deux ans (pour 80 % d'entre eux).

Le **zai** est une technique, utilisée depuis des siècles par des paysans locaux, qui consiste à creuser des “poquets” c'est-à-dire



Moringa - Harald Süpfe



des trous peu profonds concentrant les rares pluies vers les racines des cultures. On peut agrandir ces trous en surface afin de recueillir une plus grande quantité d'eau de ruissellement et, à la saison sèche on les garnit de compost constitué selon une technique adaptée aux conditions climatiques sahéliennes, de déchets végétaux, de déjections d'animaux ou de volaille quand l'élevage en fournit suffisamment.



Pour faire face aux fortes variations de pluviométrie, d'une saison à l'autre, des paysans associent à la pratique du zaï celle des **cordons de pierres** ou murets de pierres, pour retenir les eaux de ruissellement et les répartir par un ingénieux système installé selon les courbes de niveaux.

Les rendements peuvent augmenter considérablement quand sont associés zaï, cordons de pierres, compost..., l'essentiel étant de retenir le maximum d'eau et d'humidité.

L'attrait pour l'agro-écologie que l'on rencontre au Burkina Faso remonte au début des années 1980 quand Pierre Rabhi¹ créa un centre de formation, initiant des centaines de personnes à la confection du compost, au maraîchage et au reboisement. Une aventure en phase avec l'idéal d'autosuffisance alimentaire, prôné par le président révolutionnaire, Thomas Sankara qui demanda à Pierre Rabhi de conduire la stratégie agricole nationale. Mais l'assassinat de Sankara en 1987, lors du coup d'état de Blaise Compaoré, mit un coup d'arrêt à ces projets.

Les cultures de rente, principalement celle du coton, ont conduit à surexploiter les terres et fait

beaucoup de dégâts. Or, **"les preuves scientifiques actuelles démontrent que les méthodes agro-écologiques sont plus efficaces que le recours aux engrais chimiques pour stimuler les productions alimentaires dans les régions difficiles où se concentre la faim."** (mai 2011, rapport spécial de l'ONU).

À l'époque, alors... que le régime de Blaise Compaoré poursuit une politique agricole favorisant l'utilisation d'intrants chimiques, de semences améliorées et la culture du coton, quelques agriculteurs poursuivent leur travail dans la ligne du centre de formation qu'ils ont fréquenté. Ils gardent le souci de diffuser les pratiques agro-écologiques dans de nouvelles régions. **"La meilleure façon de convaincre de la pertinence de ces méthodes c'est de les expérimenter soi-même, de montrer leurs résultats et de laisser les paysans choisir ce qui leur convient"** disent-ils.

Les militants essaient autour d'eux, certains ont participé à la création d'associations qui forment à leur tour des agriculteurs à leurs méthodes. La Régénération Naturelle Assistée s'est propagée surtout par contagion, de cultivateur à cultivateur, de village à village, à mesure que les gens voyaient les résultats de leurs propres yeux. **"Depuis que j'applique cette technique de réhabilitation**

d'une terre dégradée, ma famille est à l'abri de l'insécurité alimentaire, les bonnes comme les mauvaises années."

De nombreux paysans souhaitent dépasser cette agro-écologie de la "survie". Proches de Pierre Rabhi, ces militants veulent aussi préserver les semences locales et se passer d'intrants chimiques pour tendre vers l'autonomie alimentaire. **"Le sorgho, le niébé* et le maïs OGM sont en cours d'expérimentation. Si nous perdons l'autonomie de nos semences, nous risquons de compromettre gravement notre sécurité alimentaire"**, disent-ils. Quelques-uns de ces disciples ont continué le combat et une nouvelle génération prend le relais, en particulier à l'ouest du pays, là où l'État se désintéresse des secteurs à faibles enjeux économiques.

"Produisons ce dont nous avons besoin et consommons ce que nous produisons au lieu de l'importer... Nous devons accepter de vivre africain. C'est la seule façon de vivre libre et de vivre dignement".

Thomas Sankara, président du Burkina Faso de 1983 à 1987 (Discours de la dette – 29 juillet 1987).



Et ailleurs ?

soygho - Marianne Casamance



L'agro-écologie demande beaucoup d'efforts physiques à des paysans qui souffrent beaucoup sous le soleil de plomb. Ils n'ont pas reçu d'encouragement de l'État, aucune incitation officielle pour s'engager dans ce type de méthode de culture.

La RNA repose sur un savoir gratuit et ne nécessite pas d'aide extérieure. C'est un modèle très différent du développement promu par les "villages du millénaire" initiés par le directeur de l'Institut de la Terre de l'Université de Columbia. Aux "villages du millénaire" il est fourni des paquets de services jugés nécessaires au développement : semences et engrais modernes, trous de forage...

"Cette vision d'une solution de la faim en Afrique est séduisante" dit Monsieur Reij². Le problème c'est que cela ne marche pas. Le projet requiert un investissement financier important dans chaque village ainsi qu'une aide extérieure pendant plusieurs années, ce qui ne saurait représenter une solution durable. Il est difficile de croire que le monde va fournir les milliards de dollars nécessaires pour créer des dizaines de "villages du millénaire" en Afrique. L'aide étrangère s'est effectivement tarie après la crise financière de 2008.

Si les paysans ont été les premiers à s'investir pour faire valoir les avantages de la RNA auprès de leurs pairs, ils ont reçu une aide réelle de la part d'un petit nombre de militants convaincus et d'ONG. Diffuser ces méthodes peut faire reverdir le Sahel et aider les paysans à ne pas souffrir de la famine. **"Mais des mesures restent également indispensables pour lutter contre le réchauffement climatique qui fait du Sahel un lieu inhospitalier. Cette forme d'adaptation a ses limites : si l'on ne réduit pas la quantité de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, la hausse des températures finira par avoir raison des parades les plus ingénieuses"**³.

J. M.

1/ Pierre Rabhi : auteur du livre *Parole de terre, Une initiation africaine* (éd. Albin Michel)

2/ Mr Reij : géographe néerlandais qui a travaillé durant 30 ans dans la région.

3/ Mark Hertsguard, journaliste auteur de *Hot : Living Through the Next Fifty Years on Earth* cf in *Manière de voir* n°136- *Changer la vie* sept 2014

***Marula** : appelé encore localement "arbre-éléphant" est un arbre dioïque de taille moyenne. On le trouve dans les régions boisées du sud de l'Afrique, ainsi que dans la partie sub-sahélienne de l'ouest africain. Il appartient à la famille des Anacardiacees comme le manguier, le pistachier, l'anacardier.

***Moringa** : est un genre de plante de la famille des Moringaceae. C'est le seul genre de cette famille. Il comprend treize espèces d'arbres poussant sous climat tropical ou subtropical.

***Niébé ou cornille**, dite aussi dolique à œil noir, pois à vache est une sous-espèce végétale courante en Afrique, en Amérique latine et dans le Sud des États-Unis. C'est un haricot à graines de taille moyenne en forme de rognon.

"Le modèle occidental est illusoire : un cinquième de la population consomme les quatre cinquièmes des ressources de la planète. C'est ce qui provoque le problème de la faim dans le monde. On vous pille, puis on vient vous apporter du riz !"

Pierre Rabhi (Burkina Faso
18 février 2015).



Le climat, un bien commun

À cause du changement climatique, les Philippines ont dû subir non seulement des tremblements de terre et des éruptions volcaniques, mais également des typhons. Notre pays est le troisième le plus vulnérable aux catastrophes naturelles, et le sixième quant aux modifications climatiques. Dans de telles circonstances, ce sont les pauvres qui souffrent le plus.

Le changement climatique est un fait qui ne peut être évité ; les gens doivent donc en être informés en connaissance de cause, et être prêts à l'affronter*.

Le gouvernement a initié des programmes et actions pouvant aider à atténuer et réduire les risques dus aux catastrophes naturelles. **Des Conseils de réduction du risque** ont été créés dans le pays entier : leur tâche est de promouvoir des programmes de conscientisation et d'information auprès de la population, et de faire émerger les compétences nécessaires pour affronter la catastrophe quand elle sévit. Les personnels de l'enseignement public sont impliqués dans ces programmes.

Bien que représentant 3% de la population du continent, l'Église d'Asie ne peut pas ne pas lever la voix au nom des personnes les plus touchées. Coopérant avec l'initiative du gouvernement, l'Église organise pour les paroisses des campagnes d'information sur le changement climatique et la nécessité de se préparer aux calamités à venir. **Des marches et**



courses pour le Changement climatique ont été organisées dans tout le pays.

Le but de cette démarche est de rappeler aux catholiques que prendre soin de l'environnement

n'est pas une activité secondaire, mais une pleine part de la responsabilité du chrétien. L'archevêque de Manille a insisté sur le fait que cette campagne devrait être soutenue par des actes autant que par des paroles. Il a souligné que, se faisant à des niveaux différents, elle permet à tous d'y prendre part et de s'investir.

En ce qui concerne les responsables du gouvernement, à un niveau local ou national, l'archevêque a déclaré qu'ils *“devraient prendre en considération quels types de développement seraient promus par leurs projets, et qui en bénéficierait”*.

*NDLR : À la télévision publique, les commentaires de la journaliste météo intègrent totalement cette dimension.

En Mars 2015, la Conférence Episcopale d'Asie a organisé un séminaire de deux jours, la première rencontre de ce type, rassemblant 50 représentants du Bangladesh, de l'Inde, du Sri Lanka, du Népal et du Pakistan, membres du clergé, mais aussi d'ONG, et scientifiques.

En Inde, les modifications de climat affectent la population de manière drastique. La mortalité due aux canicules augmente. Les tremblements de terre récents ont laissé, en plus des morts, beaucoup de gens sans logement ni nourriture et autre aide pour leurs besoins vitaux. L'Inde a le cinquième plus grand système électrique du monde, et pourtant plus de 400 millions d'Indiens n'ont pas accès à l'électricité. Le Premier Ministre a conçu des projets de développement visant à faire de l'Inde une puissance mondiale, en particulier grâce au numérique, mais ces projets seront-ils inclusifs et équitables ? ...

Extraits de l'analyse géopolitique de la situation en Asie en 2014-2015 rédigée par les Teachers' Teams



LA LOI DU MARCHÉ



Film de Stéphane Brizé (2015) avec Vincent Lindon (dans le rôle de Thierry) qui a obtenu au Festival de Cannes 2015 le Prix d'Interprétation masculine.

Film touchant au chômage et à la recherche d'emploi où l'homme semble broyé par le système économique. Mais Thierry l'a-t-il été vraiment ?

Pendant sa période de recherche, il semble bien seul. Il y a une terrible scène de recherche d'emploi où les stagiaires commentent négativement une présentation vidéo de Thierry. Il n'y a pas, ici, cette solidarité d'échanges comme dans le film *Deux jours, une nuit* avec une remarquable Marion Cotillard.

Il aurait pu se suicider comme l'une des caissières de l'entreprise, il va accepter d'être un vigile. Maintenant le voilà dans le rôle de broyer les autres ! Il vit dans une famille chaleureuse et unie. Il se bat pour son enfant handicapé mais il ne peut plus supporter ce rôle. Et à la fin du film, il va brutalement quitter cette entreprise. Trop brutalement, sans dialogue avec la direction ? C'est un reproche que l'on pourrait lui faire. Mais finalement Il a été courageux et non broyé. Si tout le monde réagissait comme lui, les choses changeraient.

Le film est un constat terrible. C'est du Zola. Seulement, *Germinal* avait eu tant de retentissement que des lois sociales avaient été votées dans la foulée. Mais aujourd'hui rien de tel ! Phénomène banalisé ? La mondialisation est-elle passée par là ?

Film à voir.

Francis Filippi
Paris

D'après un compte rendu dans le cadre du Groupe Cinéma du CPHB : Centre Pastoral Halles-Beaubourg (St-Merri Paris 4°)

PIERRE DARDOT, CHRISTIAN LAVAL

COMMUN

ESSAI SUR LA RÉVOLUTION AU XXI^e SIÈCLE



Paris, La Découverte, 2014, 600 p. – 25 €.

Partout dans le monde, des mouvements contestent l'appropriation par une petite oligarchie des ressources naturelles, des espaces et des services publics, des connaissances et des réseaux de communication. Ces luttes élèvent toutes une même exigence, reposent toutes sur un même principe : le **commun**.

Pierre Dardot et Christian Laval montrent pourquoi ce principe s'impose aujourd'hui comme le terme central de l'alternative politique pour le XXI^e siècle : il noue la lutte anticapitaliste et l'écologie politique par la revendication des "communs" contre les nouvelles formes d'appropriation privée et étatique ; il articule les luttes pratiques aux recherches sur le gouvernement collectif des ressources naturelles ou informationnelles ; il désigne des formes démocratiques nouvelles qui ambitionnent de prendre la relève de la représentation politique et du monopole des partis.

Cette émergence du commun dans l'action appelle un travail de clarification dans la pensée. Le sens actuel du commun se distingue des nombreux usages passés de cette notion, qu'ils soient philosophiques, juridiques ou théologiques : bien suprême de la cité, universalité d'essence, propriété inhérente à certaines choses, quand ce n'est pas la fin poursuivie par la création divine. Mais il est un autre fil qui rattache le commun, non à l'essence des hommes ou à la nature des choses, mais à l'**activité** des hommes eux-mêmes : seule une pratique de mise en commun peut décider de ce qui est "commun", réserver certaines choses à l'usage commun, produire les règles capables d'obliger les hommes. En ce sens, le commun appelle à une nouvelle institution de la société par elle-même : une **révolution**.



LIBRES SAVOIRS

LES BIENS COMMUNS DE LA CONNAISSANCE - PRODUIRE COLLECTIVEMENT, PARTAGER ET DIFFUSER LES CONNAISSANCES AU XXI^e SIÈCLE

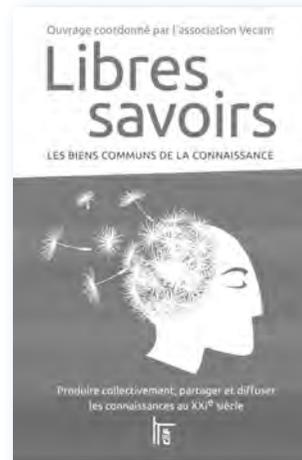
Ouvrage coordonné par l'association Vecam
C&F Éditions, 2011, 352 p. - 29 €
ePub 9 € Site du livre :
cfeditions.com/libres_savoirs.

Un regard mondial sur les biens communs de la connaissance. À la rencontre de ces réseaux qui n'envisagent pas de progrès sans partage des savoirs.

La connaissance est un moteur de l'économie et de l'organisation sociale. Aujourd'hui numérisée, elle circule, se diffuse et se partage aisément, permettant la coopération de communautés et la création de nouvelles connaissances. Cette émergence dynamique et collective de nouveaux biens communs vient à son tour bousculer et renouveler la pensée économique et politique.

Les biens communs de la connaissance constituent ainsi une utopie pragmatique qui propose des voies nouvelles pour aborder les défis du XXI^e siècle.

Pour *Libres savoirs*, l'association Vecam a coordonné trente auteurs, venant de tous les continents, afin d'offrir un regard mondial sur les biens communs de la connaissance. La diversité des sujets traités, de la santé aux ressources éducatives libres, des logiciels aux publications scientifiques, des semences aux questions juridiques sont le reflet de la vitalité de la production mondiale des communs du savoir et de l'énergie des communautés qui s'y sont engagées.



LIBRES SAVOIRS : LE SOMMAIRE

Les biens communs, une utopie pragmatique
par Valérie Peugeot.
Autour du manifeste, par Frédéric Sultan

1. La recherche, le vivant, le réseau : trois piliers des communs de la connaissance

Les communs de la recherche scientifique : Charlotte Hess, Prabir Purkayastha & Amit Sengupta, Jean-Claude Guédon, Philippe Aigrain, Leslie Chan, Subbiah Arunachalam & Barbara Kir-sop, Gaëlle Krikorian

Nourrir l'Humanité : *les semences et les savoirs paysans* : Guy Kastler, Adelita San Vicente Tello & Areli Carreón Contenus culturels & éducatifs : Ahrash Bissell & James Boyle, Hala Essalmawi

Partager en réseau ouvert : les communs du numérique : Hervé Le Crosnier, Valérie Peugeot, Michel Bauwens

2. Les communs de la connaissance : une mise en mouvement dans un monde globalisé

Domaine public et biens communs : Communia, Madhavi Sunder & Anupam Chander, Xuan Li

Liberté, démocratie, biens communs : Peter Linebaugh, Claire Brossaud, Hervé Brédif & Didier Christin

Mouvements sociaux : David Bollier, Silke Helfrich

Postface : *La Guerre des "communs"* par Alain Rey

Ce numéro étant élaboré juste après les horribles attentats du 13 novembre à Paris, Michèle Lesquoy nous a livré une réaction à chaud, mise en ligne sur le site de CdEP où figurent encore des traces de la réflexion suscitée par les massacres de janvier.

La vie de l'association c'est aussi des rencontres locales et nationales, des joies dont vous trouverez ici quelques échos.

Appel à résister...

après l'horrible nuit du 13 novembre

Nous avons tous été profondément ébranlés par la barbarie qui s'est acharnée dans la soirée du 13 novembre à Paris sur un grand nombre de victimes innocentes, tout simplement désireuses de se détendre en ce début de week-end.

Aujourd'hui, nous sommes en deuil et partageons, dans le recueillement et la prière, la détresse de tous ceux qui ont perdu un être cher lors de ces attaques en série.

Mais demain, au nom des convictions qui animent les membres de CdEP et de notre foi en Jésus Christ, je vous invite, avec d'autres, à résister à la terreur qui risque de nous envahir dans ce climat de guerre, à défendre plus que jamais les valeurs républicaines de liberté, égalité, fraternité et une démocratie toujours à construire, à apprendre plus que jamais à vivre ensemble (thème de notre dernière rencontre d'animation), à garder la force de rester toujours ouverts à l'autre différent de nous (en premier lieu le frère musulman qui risque d'être encore injustement stigmatisé), l'autre plus pauvre, fragilisé, migrant... et à l'accueillir, à faire rempart à la barbarie par la solidarité, la fraternité, la pensée, la culture.

Je pense tout particulièrement aux enseignants qui vont retrouver leurs élèves, bouleversés, révoltés par ces actes odieux, avec lesquels il leur faudra dialoguer, en trouvant les bons mots. Rappelons ici leur noble et difficile mission : transmettre aux élèves des connaissances et des valeurs qui développent en eux l'esprit critique, la clairvoyance, les aident à construire du sens, à grandir en humanité et en citoyens responsables, épris de liberté, de solidarité, de justice.

Que le souffle de l'Esprit nous aide à résister tous ensemble et à être, chacun à notre mesure, des témoins d'Espérance.

Pour conclure ce texte écrit dans l'émotion et peut-être maladroit, je reprendrai à notre compte certaines paroles d'Abdessalem Souiki, imam qui est intervenu à notre rencontre Laïcité, construction d'un vivre ensemble* :

“Au long de son cheminement, l'homme est invité à recouvrer l'excellence qui est celle de sa création, rechercher des valeurs qu'il a lui-même en tant qu'homme. L'autre, quelle que soit son origine, est porteur du souffle de Dieu”.

Michèle Lesquoy
Présidente de CdEP
le 14 novembre 2015

* octobre 2015 à Issy les Moulineaux

Un local apprécié

Les nouveaux locaux avec une salle de réunion vaste et lumineuse accueillent différents groupes en lien plus ou moins étroit avec CdEP. Ainsi l'Union Parisienne y a tenu son Assemblée Générale en juin 2015, le Bureau International des Équipes Enseignantes dans le Monde s'y est installé pendant quinze jours en juillet (voir Ldc n°28) et Jean Dumont y a célébré son anniversaire...



Une grande fête pour le Père Jean Dumont

Ce fut un moment de grande convivialité et de grâce où nous avons tous ressenti avec force les liens qui nous unissent...

Anne-Marie Marty, première présidente de CdEP, Michèle Lesquoy, notre présidente actuelle et Jean Kayser, notre secrétaire général avaient tenu à dire, dans un message, leur admiration et leurs remerciements à Jean pour tous les services rendus aux enseignants chrétiens de l'École Publique, hommage auquel s'est joint Mgr Pascal Delannoy avec son humour habituel.

Puis, Jean est intervenu pour nous rappeler l'importance de la Fidélité, fidélité aux intuitions premières, à l'origine de notre mouvement, même si ce dernier doit évoluer pour s'adapter au monde, à nos sociétés d'aujourd'hui...

Cette belle journée s'est terminée avec la célébration de l'Eucharistie dont les textes du 26^e dimanche ne pouvaient pas mieux convenir : *"Disciples sans frontières, ni barrières : l'Esprit souffle où il veut !"*.

Le samedi 26 septembre 2015, dans les locaux de CdEP, se sont retrouvées 50 à 60 personnes pour fêter le Père Jean Dumont, ses 90 ans et 60 ans de sacerdoce. Il fut aumônier des Équipes Enseignantes et de la Paroisse Universitaire, avant de partir comme prêtre fidei donum à Lima, il y a environ 40 ans maintenant, pour se mettre au service des enseignants de l'École Publique du Pérou et d'Amérique Latine. Parmi les présents, il y avait d'anciens paroissiens, d'anciens aumôniers (Claude Wiéner, René Santraine, André Keller, Jacques Midy) et Mgr Pascal Delannoy, évêque de Seine-Saint-Denis, dont dépend toujours Jean.

C'est la première année que nous nous trouvons dans nos nouveaux locaux.

Nous avons changé de quartier, ce qui présente à la fois des inconvénients et des avantages. Inconvénient : la difficulté de stationner ! Avantage : un nouvel environnement, (même s'il ne plaît pas à tout le monde, paraît-il !), coloré, bigarré qui ouvre sur quelque chose d'universel. La salle où nous nous réunissons nous permet de célébrer l'Eucharistie et de partager le repas.

Extrait du rapport moral de l'Union Parisienne 6 juin 2015

Quelques extraits de l'intervention de Jean

Quand je suis parti de France, je me suis dit : *je suis Français, mes racines sont en France, je ne veux pas me déraciner... si je me déracine, je deviens fou... je ne suis pas Péruvien, je suis Français universalisé. Il faut être des gens "terreux" mais de plus en plus universalisés !*

Je ne sais pas si je serais devenu prêtre sans les Équipes Enseignantes et la Paroisse Universitaire... et aussi les gens qui ne partageaient pas ma foi mais qui cherchaient la vérité, qui croyaient en quelque chose et qui donnaient leur vie pour leurs frères... mes copains de l'École Normale anticléricaux, communistes, mes instituteurs, mes professeurs, mon directeur d'École Normale !

"Le pire est probable et le meilleur est possible" (Edgar Morin).

Jean Handtschoewercker

Entretien avec Marie-Claude Blais

Marie-Claude Blais, maître de conférences émérite en sciences de l'éducation à l'université de Rouen, interviendra sur le thème : *Transmettre aujourd'hui* à partir du livre qu'elle a co-écrit avec Marcel Gauchet et Dominique Ottavi, *Transmettre, Apprendre*. Elle a bien voulu répondre à quelques questions.

Vous avez une formation de philosophe mais vous avez enseigné les sciences de l'éducation. Pourquoi et comment passe-t-on de la philosophie aux sciences de l'éducation ?

C'est très simple. Après douze années de lycée, j'ai été affectée à la formation des maîtres (IUFM de Paris) en tant que professeur de philosophie. La nécessité de former les futurs professeurs aux valeurs républicaines m'a amenée à rechercher l'origine de ces valeurs, telles qu'elles ont été élaborées sous la troisième République. Cette recherche m'a permis de découvrir un très grand philosophe français, Charles Renouvier. Une thèse a suivi, puis un livre (*Au Principe de la République, le cas Renouvier*), et dans la foulée un poste fleché "Philosophie de l'éducation" sur "les valeurs en éducation" à l'Université de Rouen.

Vous êtes membre du Conseil supérieur des programmes et, à ce titre, vous avez contribué à l'élaboration des programmes d'instruction civique et morale. Comment peut-on enseigner aujourd'hui les valeurs de la République ? En quoi est-ce indispensable pour mieux vivre ensemble ?

Cet enseignement est très difficile, et suppose un énorme effort de formation. Il a connu des formes dogmatiques qui font figure de repoussoir. Mais je suis convaincue qu'il est nécessaire, si l'on veut que les jeunes comprennent d'où provient leur liberté, qu'ils prennent conscience de leur rôle dans le maintien d'un régime démocratique et apprennent à vivre ensemble dans la justice. Ces notions font partie de notre patrimoine commun et de nos idéaux partagés, mais elles ne vont pas de soi. Elles ont besoin d'être transmises, expliquées, pratiquées à l'école.

Vous avez écrit votre dernier livre, *Transmettre, apprendre*, en collaboration avec Marcel Gauchet et Dominique Ottavi et à la suite d'un séminaire, de même que le précédent, *Conditions de l'éducation*. Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur la genèse et l'écriture de cet ouvrage ? Comment fait-on pour écrire un livre à trois mains ?

Après les deux premiers livres en commun, nous voulions aborder une question épistémologique essentielle : quelle est la signification de l'acte d'apprendre, qu'il faut différencier du "connaître" ? Il nous semblait que la focalisation légitime sur l'enfant "acteur" tendait à faire passer au second plan ce qui relève d'une inévitable transmission de savoirs et de savoir-faire accumulés. Et cela aux dépens des enfants qui n'en bénéficient pas dans leur milieu familial. Concrètement, tout a été discuté entre nous, exposé devant un public en séminaire, retravaillé après. Pour le livre, nous n'avions plus qu'à nous répartir l'écriture des chapitres. C'est une expérience assez exceptionnelle, car elle repose non seulement sur un aller-retour entre enseignement et écriture, mais aussi sur une confrontation entre trois personnes de sensibilités différentes.

Le titre de votre livre suggère une opposition entre transmettre et apprendre. Or cette opposition ne va pas de soi. Pouvez-vous développer un peu en quoi elle consiste ?

"Transmettre" désigne l'opération qui consiste à assurer le transfert de certains acquis d'une génération à une autre, l'héritage du passé : l'éducation se situe alors du côté de la tradition. "Apprendre" renvoie davantage au point de vue de l'acteur qui apprend, dans une certaine conception de l'enseignement comme "auto-construction" individuelle des savoirs. Le but du livre n'est pas d'opposer les deux conceptions, mais au contraire de montrer la nécessité de penser ensemble ces deux dimensions de l'éducation humaine.

La conclusion de l'ouvrage évoque "une étape supplémentaire" pour articuler, mettre en dialogue ce que vous appelez "l'apprendre" et la transmission ? Est-ce l'annonce d'un nouvel ouvrage ? Quel (s) avenir(s) envisagez-vous pour ce livre ?

Il est trop tôt pour le dire... Il s'agit plutôt d'une proposition collective adressée aux lecteurs convaincus.

Propos recueillis par Jean-Louis Gourdain

Enseigner, éduquer : le dilemme ?

Tel était le thème de la rencontre des équipes du Pas de Calais le 10 mai 2014.

Quelques extraits de *Transmettre Apprendre* de Marie-Claude Blais, Marcel Gauchet, Dominique Ottavi ont servi de guide à la réflexion et aux échanges sur l'apprentissage et la transmission et la relation entre enseignants, éducateurs et élèves face aux évolutions dans les comportements, la diversification des lieux d'éducation des jeunes et aux mutations technologiques. L'ouvrage collectif avait suscité l'intérêt de l'équipe de préparation dans la mesure où il donne des points de repère et parce qu'il comporte une dimension stimulante pour tous ceux qui travaillent dans l'école.

“Ce qui fait le maître est beaucoup plus spécifiquement une certaine manière de vivre et de porter le savoir qui a la propriété remarquable de le rendre apte à la transmission”. Au moment même où de nombreux enseignants sont dans le doute ou le découragement, on peut retrouver là la perspective – on pourrait dire toute la noblesse - d'un métier trop souvent mal considéré. Apprendre n'est pas qu'une question de technique ; c'est une affaire de relation, et de temps ; ce temps nécessaire pour que le jeune se construise et que l'institution prend si rarement en compte.

Les auteurs replacent la question de l'acte d'enseigner dans une évolution historique du savoir et de l'apprendre, avec les conflits entre deux voies pour l'éducation : la liberté d'apprendre ou l'obligation de

transmettre. Mais ils dépassent les querelles pédagogiques. *“Enseigner ce n'est pas seulement instruire des personnes particulières. C'est, œuvrer à travers elles [...], à la poursuite d'un effort idéal et d'un travail de connaissance qui ne s'épuisent pas dans les individualités mais qui ne trouvent leur sens, ultimement, qu'à l'échelle de l'humanité entière et de son aventure dans le temps”.* Ainsi la tâche de l'enseignant entre dans un au-delà de l'acte d'enseigner... C'est peut-être aussi une dimension qui peut aider le maître à dépasser l'isolement qu'il ressent trop souvent.



L'irruption des technologies nouvelles, avance l'ouvrage, est loin d'être une révolution qui viendrait faire table rase du passé ; c'est un contexte nouveau dans lequel cette mission doit s'inscrire. Elle invite à *“comprendre ce qu'elle (l'école) a aujourd'hui d'irremplaçable”.* Les défis sont désormais de permettre d'entrer en relation, et ceci pas seulement à travers les réseaux sociaux, de susciter le plaisir d'apprendre, d'appréhender, *“d'entrer dans une culture, de s'inscrire dans une histoire”* et de s'approprier un savoir, de le faire sien, de rentrer dans une démarche de transmission.

Dominique Thibaudeau
Pas-de-Calais

Rencontre Nationale

Assemblée Générale de l'Association

Centre Mambré - 2 rue du Parc à Saint Jacques sur Darnetal (76160)

du samedi 2 avril à 14 h, au dimanche 3 avril 2016 à 16 h 30

Samedi	Dimanche
11 h Accueil	9 h Assemblée générale
12 h Repas	12 h Repas
14h30 Conférence	14 h Visite touristique
18 h Eucharistie	

Sessions 2015

Quelques échos des sessions de l'été dernier, avant de choisir celle de l'été prochain...

Ristolas en famille

Dans les années 70-80, j'ai eu l'occasion de participer avec mes frères et mes parents aux sessions animées par les pères Max Bobichon et Jérôme Dupré-Latour. J'en avais de bons souvenirs et j'ai donc contacté les organisateurs Maurice et Michèle Grancher pour pouvoir y retourner... mais cette fois-ci, avec ma petite famille (mon mari et mes trois filles).

L'ambiance y est toujours fraternelle, les gens sont bienveillants les uns envers les autres. Il y a une animation pour les enfants, ce qui nous permet de participer librement à l'enseignement dispensé un jour sur deux.

Le cadre est exceptionnel : Ristolas se trouve dans les Alpes du Sud, tout près de l'Italie, nous sommes entourés par les montagnes : la faune et la flore sont denses ce qui permet aux enfants de redécouvrir la nature avec ses paysages grandioses.

Voici le témoignage des enfants :

- Violette (9 ans) : *J'ai découvert les marmottes et construit une cabane. C'était génial !*
- Alix (8 ans) : *J'aime marcher et jouer au bord du torrent...*
- Hermine (4 ans^{1/2}) : *J'aime voir les marmottes et cet été j'ai eu la chance de voir une petite hermine dans la montagne...*

Le thème de la discussion, cette année, était en lien avec l'ouvrage *Selon Jean : lumière portée sur notre modernité* de Jean-François Soffray : Nous avons pu découvrir "tel un archéologue" les différentes couches d'écriture dans le texte de l'Évangile de saint Jean grâce aux différents intervenants. Cela nous a permis de redécouvrir cet évangile sous un angle nouveau et d'approfondir notre foi.

La famille Vandamme
Manche

Le Laus et l'Islam

Cette année, la session s'est déroulée du lundi 24 au lundi 31 août. Nous n'étions que 15 mais cela semble être notre limite depuis l'an dernier.

Le Père Pierre Fournier a animé les deux journées spirituelles autour du thème "Chrétiens et Islam", sujet plus que d'actualité. L'Islam est une religion de la Paix qui implique une relation avec Dieu, ici un Dieu unique (aux 99 noms !). Attention donc au problème posé aux musulmans quand nous parlons de Trinité.

Le djihad est un combat mais au départ spirituel au nom de Dieu, la lutte n'intervient qu'après épuisement de solutions issues d'un dialogue ! Attention donc à ne pas faire l'amalgame avec une violence initiale.

En cent ans, l'Islam est devenue la seconde religion pratiquée en France. Et comme l'a dit le Pape François : il faut une formation à l'autre. D'où l'importance des groupes de dialogues islamo-chrétiens.



S'il y a, dans le Coran, une sourate à lire et à méditer c'est bien la ... première !

Par ailleurs, nous avons profité de conférences traitant de sujets divers. Ainsi, après les "Enjeux des traductions bibliques" nous nous sommes intéressés au "Moyen Âge en images grâce à des projections d'énigmatismes". Ensuite a été abordée "L'évolution de la liturgie depuis Vatican II".

Une nouveauté, cette année, en abordant "L'histoire des Plantes Médicinales" mais dans un langage qui a pu surprendre et qui en fait permettait d'aborder la Nature de façon différente (plus écologique peut-être ?). Accepter l'autre, c'est parfois difficile mais sûrement nécessaire.

Pour finir, l'Histoire actuelle nous a rattrapés avec des sujets sur "les Régions" et "La France et l'Europe".

À l'année prochaine, en 2016, pour la centième session au Laus d'enseignants chrétiens dans l'enseignement public ! Est-ce donc le hasard qui nous a fait donner à notre association le nom de CdEP ?

Francis Filippi
Paris

Session pour les actifs

De l'estime de soi

Tu as du prix à mes yeux
(Isaïe 43, 4)

Du 20 au 24 août 2016

Sanctuaire Notre Dame de Grâce
30650 Rochefort du Gard

Information : CdEP 01 43 35 28 50

site : www.cdep-asso.org



Vivre ensemble

Ristolas Queyras (Hautes Alpes)

Écriture et Foi

du jeudi 14 juillet au 28 juillet 2016

Inscription jusqu'au 10 juin

Contact : Maurice et Michèle Grancher

04 74 70 92 39 maurice.grancher@wanadoo.fr

SIESC 2016

CLUJ (Roumanie)

Identité et vivre ensemble :
éduquer à la diversité / pluralité
du 22 au 27/28 juillet 2016

Information : www.siesc.eu/fr/ / ou

Secrétariat CdEP : tél. 01 43 35 28 50

Session franco-allemande

Centre Notre Dame du Roucas
(Marseille)

du mercredi 20 au 29 juillet 2016

Thème : **Marseille & la Méditerranée**

Contact : Michèle Rousselot

michele.rousselot@orange.fr

Session du Laus

Le Laus (Hautes-Alpes)

du lundi 29 août au lundi 5 septembre

Pierre Fournier : **La spiritualité de Marie Silve**

Contact : Francis Filippi 01 43 70 41 22

filippifrancois33@gmail.com

Retraite de septembre

Abbaye du Bec, 27800 Le Bec-Hellouin

Intervenant : Mgr Pierre Pican

du mercredi 14 au dimanche 18 septembre 2016

Thème : **Au cœur de la Miséricorde**

Contact : Simone Bailly 06 84 87 03 90

Le bon exemple

Il y a sans doute beaucoup d'œuvres d'art permettant de raviver la flamme de l'espoir et notre croyance en un monde meilleur où l'état brutal de nature se transformerait en état de culture heureuse, d'échange et de partage d'un bien commun qui somme toute est le terreau de notre planète, cette boule sur laquelle nous sommes tombés, nous les petits princes d'un hasard qui nous dépasse mais pour lequel nous avons beaucoup d'affection. Quand la flamme s'éteint que peut donc la culture ?

Ferdinand Cheval est né en 1836 dans la Drôme, boulanger puis employé agricole, il est officiellement nommé facteur en 1867 ; en 1869 il est affecté à Hauterives, près de son village natal et reçoit la charge d'une tournée pédestre quotidienne de 33 km ! Il avait bâti dans un rêve un palais, un château, des grottes... enfin quelque chose comme ça. Et il avait oublié son rêve. Mais quinze ans plus tard (c'est lui qui le précise) pendant l'une de ses tournées... ***"Mon pied avait accroché une pierre qui faillit me faire tomber. J'ai voulu savoir ce que c'était... C'était une pierre de forme si bizarre que je l'ai mise dans ma poche pour l'admirer à mon aise. Le lendemain, je suis repassé au même endroit. J'en ai encore trouvé de plus belles, je les ai rassemblées sur place et j'en suis resté ravi... C'est une pierre molle travaillée par les eaux et endurcie par la force des temps. Elle devient aussi dure que les cailloux. Elle représente une sculpture aussi bizarre qu'il est impossible à l'homme de l'imiter, elle représente toute espèce d'animaux, toute espèce de caricatures"*** et il ajoute ***"Je me suis dit : puisque la Nature veut faire la sculpture, moi***

je ferai la maçonnerie et l'architecture". Nous sommes en 1879 notre facteur transporte les belles pierres trouvées avec sa fidèle compagne de peine, entendez sa brouette. Et sur un petit terrain qu'il a acheté, il commence son labeur. Il va s'inspirer d'illustrations disponibles à cette époque : revues, cartes postales, calendriers reproduisant des bâtiments du monde entier. Son travail va s'étaler sur 33 ans pour finir en 1912. Il appellera d'abord sa construction le ***Temple de la Nature*** et ce n'est que plus tard vers 1904 qu'il sera dénommé ***Palais Idéal***. Ces deux dénominations successives révèlent l'évolution de la pensée de Ferdinand Cheval. C'est bien sûr dans la nature qu'il trouve sa matière première aux formes souvent déjà façonnées par le temps. Mais, avec l'avancement de son travail, il a le désir de plus en plus pressant de donner un sens à son idée. L'œuvre devient l'allégorie d'un rêve de voyage imaginaire, un lieu de rencontre des cultures, un ***Palais Idéal***.

Ferdinand commence par créer une fontaine, ***La source de la Vie*** et une cascade, la ***Source de Sagesse***. Puis les éléments s'ajoutent suivant un plan pensé et sans doute modifié jour après jour : la ***grotte de Saint-Amédée*** (le patron du village), une sorte d'arche de Noé, un portail de cathédrale, la ***grotte de la Vierge Marie***, les figures de Platon et Socrate, un tombeau égyptien, une ***Mosquée avec ses minarets, un Chalet Suisse avec ses sapins légendaires***, un labyrinthe, la ***tour de Barbarie*** -oasis et réserve d'eau-, des animaux et des plantes de tous les pays, la Maison Carrée d'Alger avec son palmier, un ***Château au Moyen Âge, un Temple Hindou, un musée antédiluvien, un petit génie qui***

éclaire le monde, trois géants pour monter la garde... : voici ce que Ferdinand qualifie de ***rêve fantastique chimérique, dont les limites dépasseraient l'imagination***.

Ce Palais n'est pas à proprement parler une architecture, c'est plutôt un monument. Les pierres ajoutées les unes après les autres font assez penser à la fabrication d'un tumulus, lieu de sépulture. D'ailleurs Ferdinand Cheval comptait en faire son tombeau, un tombeau pour délivrer, à qui voudrait l'entendre, son message d'universalité dont il était fier : la mise en proximité fraternelle des cultures éloignées. À travers ce collage en volume Ferdinand Cheval est persuadé qu'il donne en raccourcis l'image d'un monde heureux, solidaire avec une seule et même grande aspiration commune à tous les peuples. Dans son style il fait la synthèse des styles et force les différences à créer l'unité. Avec lui s'ouvre une autre pensée encyclopédiste qu'aucun artiste d'aujourd'hui ne peut ignorer à l'heure de l'Internet.

En 1914 Ferdinand Cheval a 78 ans, la guerre commence. Quelles ont été ses réactions ? Que penserait-il aujourd'hui de ce monde déchiré par la haine et la violence ? À l'entrée de sa mosquée, une inscription : ***"Les fées de l'Orient viennent fraterniser avec l'Occident"***.

Alain Gobenceaux
novembre 2015

Post-scriptum - J'emprunte le titre de cet article au tableau de René Magritte créé en 1953 : le bon exemple. Il s'agit du portrait en pied d'un personnage debout, image sous laquelle est noté d'une belle écriture penchée, à la manière des imagiers pour enfants, personnage assis. Magritte provoque notre réaction par l'absurde. Où est l'erreur ?



Le Facteur Cheval (1836-1924), Palais idéal, Hauterives-Drôme, construction de 25m de long, 12m de large et 14m de haut, 1879-1912 : "10 000 journées, 93 000 heures, 33 ans d'épreuves" - photos Alain Gobenceaux

